

Défense de la langue française

La langue française
est une œuvre d'art.

Georges Bernanos

promotion et rayonnement



N° 288
9 €
2^e trimestre 2023

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164 (imprimé)
ISSN 2805-1025 (en ligne)

Anniversaires 2023

Littérature

19 juin 1623

Naissance de Blaise Pascal

28 janvier 1873

Naissance de Colette

17 février 1673

Mort de Molière

10 juin 1923

Mort de Pierre Loti

11 juillet 1723

Naissance de l'écrivain
Jean-François Marmontel

24 juin 1923

Naissance du poète Yves Bonnefoy

27 février 1823

Naissance d'Ernest Renan

4 décembre 1923

Mort de Maurice Barrès

7 janvier 1873

Naissance de Charles Péguy

10 décembre 1923

Naissance de Jorge Semprún

Extraits de France Mémoire, service de l'Institut de France qui « assure la mission des commémorations nationales. Il est indépendant de l'État. Il est ouvert au débat historique.

Tous les ans, France Mémoire établit un calendrier d'une cinquantaine de dates anniversaires sur des personnalités, des œuvres ou des événements marquants de l'histoire de France. Chaque anniversaire donne lieu à un dossier en ligne.

Élaborés avec les meilleurs spécialistes, ces dossiers historiques proposent des articles, des podcasts, des galeries d'images, des ressources variées, des actualités.

Pour accomplir cette mission nationale, France Mémoire bénéficie des compétences des membres des cinq académies qui composent l'Institut et couvrent l'ensemble des savoirs et des arts ».

Défense de la langue française



N° 288
avril - mai - juin 2023

Du président

- 2 Plume d'or 2022.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 5 Aux Comores.
Joël Conte-Taillasson
- 6 En Égypte.
Dino Barran
- 7 Langue astucieuse.
Élisabeth de Lesparda
- 9 Jeu de mots.
Pascal Esnol
- 10 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 13 Fatalisme ou intransigeance ?
Pierre Gusdorf

Le français en France

Vocabulaire

- 15 L'Académie gardienne de la langue.
- 16 Mots en péril.
Gilles Fau
- 17 Acceptions et mots nouveaux.
- 18 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
- 20 Attention : faux frères !
Francis Rouard

- 22 Dédié (à).
Laurent Bouvet
- 24 La chronique de Jean Pruvost.
- 28 Hashtag et QR Code.
Alain Sulmon
- 30 Nous l'écrivions jadis.
Émile Moussat
- 31 À éviter.
Christian Tremblay

Jeux

- 31 Vocabuliste.
Jean Laquerbe
- 32 Trouvez l'auteur.
- 33 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 34 La préposition *pour*.
France Lafargue
- 36 Nuance...
Lucette Besson
- 37 Amphibologie (1).
Gilles Fau
- 38 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
- 39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Barbarismes à la mode.
Michel Mourlet

- 46 Une faute de goût.
Joseph de Miribel
- 47 Jargon de communicants.
Pierre Gusdorf
- 48 Haro sur à.
Bernard Leconte
- 49 Couleurs humaines.
Philippe Jullian-Gaufrès

Comprendre et agir

- 50 Orwell et Proust.
Donald Lillistone
- 54 Ne pas dire « dire ».
Élisabeth de Lesparda
- 55 La politonymie.
Ange Bizet
- 58 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
- 59 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps
- 60 Enseigner pour
Michel Boiron
- 62 La francophonie selon
Emmanuel Khérad

Nouvelles publications

- 64 *Jacques Dhaussy*
Monika Romani
Pierre Gusdorf

I à XIV

Vie de l'association

Plume d'or 2022



Le 20 mars 2023, Journée internationale de la Francophonie, dans l'un des salons du palais du Luxembourg, M^{me} Joëlle Garriaud-Maylam, sénatrice représentant les Français établis hors de France, avait invité la lauréate de la Plume d'or 2022 et, pour entourer la jeune Bolivienne, l'équipe des concours

de DLF et un certain nombre de personnalités. Au nombre de celles-ci, citons M^{me} Pamela Mamani, consul de Bolivie, le sénateur André Ferrand et son épouse, le sénateur Pierre Laurent, président pour la Bolivie du groupe France-Pays andins.

Voici l'allocution que notre président a prononcée à cette occasion.

C'est toujours un plaisir que de revenir au Sénat, surtout pour défendre la langue française, notre « patrimoine immatériel » comme on dit aujourd'hui, mais surtout notre trésor, et nous aimons le partager avec d'autres pays !

En témoigne ces jours-ci la Semaine de la langue française et de la francophonie. C'est l'occasion de festivités, dans notre capitale, dans notre nation, mais aussi dans le monde entier. Ensemble, nous célébrons la langue de Molière et c'est toujours un plaisir.

Nous nous sommes réunis pour remettre le prix de la Plume d'or à un étudiant de l'Alliance française. C'est un réseau dynamique que l'Alliance française, qui déploie ses antennes sur tous les continents pour faire rayonner le français partout dans le monde !

L'année dernière, la pandémie de la Covid a empêché certaines Alliances de participer au concours, notamment en Chine. Trois Alliances

en Ukraine ont dû fermer leurs portes à cause de la guerre, et n'ont donc pas pu être présentes. Je voudrais saluer le courage des Ukrainiens et rappeler que nous les soutenons.

Malgré ces circonstances qui montrent que les Alliances françaises sont aux prises avec l'actualité la plus brûlante, plus d'une centaine d'entre elles étaient inscrites et ce sont 1 300 étudiants qui ont composé dans 55 pays !

La lauréate qui s'est distinguée l'année dernière, Karen Keyla Nina Pino, vient de Bolivie, et nous sommes heureux de lui décerner ce prix. Chère Karen, les langues sont votre spécialité et sans doute votre passion : vous parlez l'espagnol, votre langue maternelle, mais vous parlez aussi français – ce pourquoi vous êtes ici –, italien, anglais et allemand ! Vous poursuivez vos études de linguistique à l'université de La Paz et vous ajoutez à votre bagage, déjà bien rempli, des études en systèmes informatiques.

Nous sommes donc heureux de vous recevoir en France et plus particulièrement au palais du Luxembourg, grâce à M^{me} Garriaud-Maylam, que je remercie vivement de son accueil.

Depuis sa création, en 1958, notre association, Défense de la langue française, combat l'invasion des anglicismes dont les assauts sont aujourd'hui quotidiens et défend de toutes ses forces la francophonie, l'usage du français partout dans le monde. Dans ses batailles, elle s'est toujours rangée aux côtés de l'Académie française, une puissante alliée.

Notre association publie une revue, c'est une de ses premières missions, mais au fil des ans, ses activités se sont diversifiées : elle a monté un observatoire permanent des médias, elle remet le prix Richelieu à un journaliste qui, par la qualité de son langage, illustre la langue française et en fait la promotion, elle organise un concours destiné aux élèves de 4^e des collèges, en France et à l'étranger, et, enfin, elle a créé en 2001 le concours de la Plume d'or pour lequel s'investit chaque année une équipe de bénévoles. C'est donc en leur nom à tous que je suis heureux de vous féliciter, chère Karen, et de vous remettre ce diplôme.

Xavier Darcos

Chancelier de l'Institut de France

Le

français

dans le

monde

Aux Comores

Mab Elhad, le poète-gendarme

Né le 15 septembre 1968 à Moroni, Mohamed Abderemane Boina Fomou est plus connu sous le nom de plume de Mab Elhad, ou par son surnom de « poète-gendarme », lié à sa carrière dans la gendarmerie de Moroni. Il se consacre à la poésie, la calligraphie et la photographie. Il est notamment le délégué pour les Comores de l'association internationale francophone Rencontres européennes europoesie. Le français est l'une des trois langues officielles de l'Union des Comores, avec le comorien et l'arabe.

Les références de Mab Elhad sont universelles avec Victor Hugo, Léopold Sédar Senghor, Aragon, Mahmoud Darwich, Mbaye Trambwe et Saindoune Ben Ali. Il s'inspire de sa poésie pour réaliser ses photos, et vice versa. Il est l'auteur de plusieurs recueils de poèmes dont *Kaulu la mwando* en 2004 dont des extraits sont imprimés sur les billets de banque de l'Union des Comores et *Regards biaisés*, son dernier recueil en 2016, illustré par ses photos et calligrammes.

Avec la poésie, il assure la promotion de la francophonie par de multiples initiatives. Depuis 2015, il participe à la Journée nationale de la Poésie comorienne Mbaye Trambwe aux côtés de l'Association des poètes et écrivains comoriens Pohori Kalam, avec une veillée poétique comorienne. Il intervient aussi auprès des centres de lecture et d'actions culturelles. Chaque année, il célèbre le Printemps des poètes et encourage la création de clubs de poésie villageoise. Mab Elhad a noué des liens avec l'Association des poètes et slameurs comoriens d'Anjouan, qui s'est également distinguée par son engagement dans la dénonciation des maltraitances faites aux femmes et aux enfants ainsi que la prévention contre la drogue.

Joël Conte-Taillason

En Égypte

Le français deviendra une matière obligatoire dans les écoles publiques en 2024

Au début du ^{xx}e siècle, le français restait la langue étrangère dominante en Égypte. Il représentait une langue commune pour l'ensemble des communautés étrangères, particulièrement au Caire. Le français était par surcroît une langue de distinction pour les Égyptiens qui l'apprenaient à l'école et l'utilisaient en famille. À l'issue de la Première Guerre mondiale, l'occupant britannique commence à répandre et consolider l'usage de l'anglais. Par ailleurs le mouvement national qui se développe dans les années 1920 promeut l'utilisation de l'arabe. Le français perd son statut de langue maternelle ou seconde et devient une langue qu'on apprend à l'école. Selon Madiha Doss, de l'université du Caire, le français est enseigné comme première langue auprès de 50 000 élèves des écoles de langues¹.

Cette situation est appelée à changer. L'Égypte a signé avec l'Agence française de développement un accord de partenariat visant à favoriser l'enseignement du français. L'enseignement de la langue française dans les écoles publiques égyptiennes en tant que deuxième langue vivante obligatoire sera introduit dès la première année du collège. La mesure fait partie d'un ensemble de réformes éducatives qui entreront en vigueur à partir de l'année académique 2024-2025 au profit de près de trois millions d'élèves dans 5 000 écoles sur tout le territoire égyptien.

La décision des autorités égyptiennes d'introduire le français dans le système éducatif a été prise dans le cadre du projet TRÈFLE de

1. *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* (2004).

soutien à l'enseignement de la langue française dans les écoles publiques. Soutenu par l'AFD, ce projet associe France Éducation international, Réseau Canopé et Institut français d'Égypte.

550 enseignants ont été sélectionnés et formés pour devenir à leur tour formateurs de leurs 13 000 collègues entre 2021 et 2023.

L'Égypte compte bénéficier de l'expertise technologique française dans tous les domaines du développement, en particulier dans le numérique. La mesure favorisera l'extension des ponts culturels et civilisationnels avec la France et le renforcement des liens entre deux peuples.

Dino Barran

Langue astucieuse

Dans un quartier résidentiel de Porto (Portugal), non loin du centre historique, au milieu d'un parc ponctué d'œuvres de grands artistes contemporains, se nichent la villa Serralves, joyau de l'Art nouveau, et un musée d'art contemporain ouvert depuis 1999. Il abrite des expositions temporaires, monographiques ou thématiques, et diverses manifestations culturelles.

L'une de celles-ci est consacrée ce printemps à Agustina Bessa-Luís, écrivaine portugaise (1922-2019), peut-être plus récompensée par des institutions que lue par le grand public. Cette exposition se donne pour mission de « montrer » l'écrivaine par le biais de ses textes, de les faire dialoguer avec des œuvres contemporaines ayant un lien avec le livre et l'écriture, entre autres.

Sur l'un des murs couverts de textes de Bessa-Luís, sous un petit tableau où figurent, en rouge, les mots L'ART EST INUTILE, l'œil est attiré par le titre de deux longs paragraphes : « *The French Language* ». Las, le texte est aussi en anglais, mais en voici la traduction (libre) :

« Quand les écoliers doivent choisir une seconde langue, c'est l'anglais qui gagne. L'anglais des dessins animés et des publicités, plus particulièrement la musique disco, les cassettes et l'argot d'un certain niveau. Le français reste alors l'apanage des lecteurs de Stendhal qui, en passant, partage son patronyme avec une marque de cosmétiques. Bientôt, le cadre culturel qu'offrait encore le français, après qu'il eut disparu comme langue de la diplomatie, refluera comme vague sur le sable. C'est bien dommage car le français fonctionne encore comme une sorte de caution dans la hiérarchie européenne, voire mondiale. Si nous ne parlons plus le français, si tout ce que nous pouvons faire est d'émettre ces sons gutturaux acceptés comme anglais de base, et qui sont supposés représenter cinq ou six façons de demander de l'aide ou de finaliser un contrat d'affaires, alors, la vérité est que la culture s'écroulera.

En général, les gens réfléchissent en allemand, conversent en français, et donnent leur opinion sur la circulation ou le transport maritime en anglais. En portugais, ils écrivent de la poésie et profèrent des jurons, une façon pour eux de participer au monde qui les entoure. Si nous devons oublier le français, ce serait une catastrophe. Pour ma part, je ne crois à rien de ce que me disent les écrans d'ordinateur s'ils ne le disent en français. Le français est une langue astucieuse, nuancée, particulièrement adaptée à la rédaction de commentaires, ce qui veut dire tout simplement qu'elle peut faire ce qu'elle veut. Parce que les commentaires continueront à faire tourner le monde, à faire couler l'encre et à forcer les gens à faire preuve de discernement. »

Élisabeth de Lespada

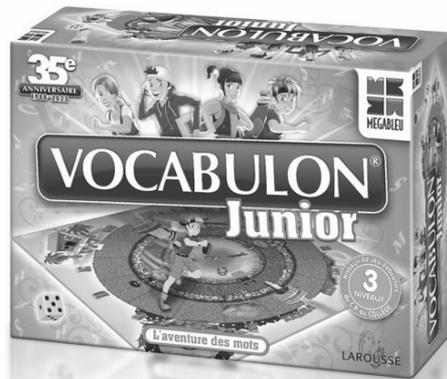
Jeu de mots

Pour fêter les 35 ans de VOCABULON en cette année 2023, MEGABLEU organise, pour l'Afrique, une opération intitulée :

LA RONDE FRANCOPHONE DES JEUX.

Cette opération se fera en liaison avec Défense de la langue française, par l'intermédiaire du Cercle des enfants, et consistera à équiper avec des jeux VOCABULON Junior 2 000 écoles primaires au sein des quatre pays africains suivants, ardents défenseurs et promoteurs de la langue française :

- le Cameroun ;
- la Côte d'Ivoire ;
- le Gabon ;
- la République démocratique du Congo.



Ces jeux permettront à des centaines de milliers de jeunes enfants africains de découvrir et d'apprendre, en s'amusant, le sens et l'orthographe de milliers de mots de la langue française au cours des prochaines années.

Ainsi, ces enfants contribueront à faire rayonner notre langue dans leur pays et à la partager avec les générations futures.

Pascal Esnol

Les brèves

de la Francophonie — **de chez nous** — et d'ailleurs

—

Cambodge

La 2^e Biennale du film francophone de Siem Reap s'est tenue du 28 avril au 1^{er} mai.

—

Tunisie

Hammamet a accueilli, du 19 au 25 juin, le 37^e congrès du CIÉF.*

Thème : « Représentations et imaginaires de l'espace francophone ».

—

Lors du 19^e Marathon des mots – du 22 au 27 juin – plus de 150 rendez-vous, littéraires et culturels ont été organisés à Toulouse et dans sa région.

—

Le 9^e forum Entreprendre dans la culture se tiendra, du 4 au 6 juillet, à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.

—

Les Francofolies de La Rochelle auront lieu du 12 au 16 juillet.

—

Le Festival du film francophone d'Angoulême se tiendra du 22 au 27 août.

—

Pour rendre hommage aux soldats acadiens qui débarquèrent le 6 juin 1944 sur les plages normandes, la 18^e Semaine acadienne se tiendra du 6 au 15 août à Saint-Aubain-sur-Mer et autres villes avoisinantes.

—

Canada

• Les 16^e, 17^e 18^e et dernières vidéos sur la langue française de Charles Xavier Durand peuvent être visionnées sur le site d'Impératif français.

• Le festival L'Outaouais en fête se tiendra à Gatineau (Québec) du 22 au 25 juin.

• Le congrès de l'AATF aura lieu, du 22 au 26 juillet, à Trois-Rivières. Thème : « La Justice sociale : écoutons toutes les voix, racontons toutes les histoires. »*

• Destiné à promouvoir le plaisir de la lecture et de l'écriture, le Festival de littérature jeunesse de Montréal se tiendra le 13 août.

—

Belgique

• L'APFF appelle la Belgique à un large débat sur les minorités nationales et demande que le français, l'une des trois langues*

officielles de ce pays, ait droit de cité en Flandre.

• Le 38^e Festival international du film francophone de Namur se déroulera du 29 septembre au 6 octobre.

—

Suisse

• Les 51^{es} Championnats du monde de Scrabble francophone auront lieu, du 13 au 22 juillet, à Bulle (canton de Fribourg).

• Le Livre sur les quais se tiendra à Morges, du 1^{er} au 3 septembre, sous la présidence d'honneur de Marie-Hélène Lafon, professeur de lettres classiques à Paris, dont le roman Histoire du fils a reçu le prix Renaudot 2020. L'hôte d'honneur est la Roumanie et la maison d'édition invitée, P.O.L.

Le 19^e Festival du film français d'Hélievète sera organisé à Bienne, du 13 au 17 septembre.

—

Irlande

À Maynooth (comté de Kildare), la FTA organise, les 29 et 30 septembre, un congrès à l'Université nationale d'Irlande. Thème : « L'évaluation formative et sommative » [!].*

—
Royaume-Uni
*Le congrès de l'ASMCF** aura lieu à Londres les 7 et 8 septembre. Thème : « Récupération des espaces : spatialité et (ré)occupation d'espaces en France et dans le monde francophone ».

—
Du 7 au 9 septembre, l'université de Lille accueillera le colloque international de l'AFLS*. Thème : « Le français et ses frontières ».

—
Les XXVIII^{es} Actualités du Pharo auront lieu, du 4 au 6 octobre, à Marseille. Thème de ces rencontres francophones de médecine et de santé publique tropicales : « La santé au travail, entre famille et entreprise : quels enjeux pour les pays du Sud ? » (Participation possible à distance.)

—
Les Actes de la XXIX^e Biennale de la langue française (Berlin, 23-25 mai 2022) sont consultables en ligne. Thème : « Multilinguisme et interculturalité en action ».

—
Prix
• L'académie Alphonse-Allais a attribué le **prix Alphonse-Allais 2023** aux deux « Frères Jacques », maîtres des mots, Jacques

Antel (spécialiste des contre-pèteries) et Jacques Perry-Salkow (spécialiste des anagrammes, tautogrammes et palindromes).

• L'association **Richelieu international Europe** a décerné son **prix littéraire Richelieu de la francophonie** à la Marocaine **Kabira Beniz** pour son roman *Le Voile de la mariée* (Le Chant des Voyelles, 2021, 182 p., 17 €).
• **Caroline Hinault** a reçu le **prix littéraire Québec-France - Marie-Claire-Blais** pour son premier roman *Solak* (Éditions du Rouergue, 2021, 128 p., 16 €). Cet ouvrage a reçu sept autres prix littéraires, dont le **prix Claude-Mesplède 2021**, le **prix Michel-Lebrun 2021**, le **Trophée 813 du roman [policiier] francophone 2022**.

—
Concours
Organisé par la **Fondation Voltaire**, avec le soutien de la **DGLFLF***, les **Mots en or**, concours francophone de vocabulaire ont pour objectif d'aider les élèves de la 6^e à la 2^{de} à enrichir leur vocabulaire, à construire un discours clair, précis et nuancé... Lors de la finale (25 mai) les 25 meilleures équipes ont été récompensées.

—
L'AUF*, la **DGLFLF** et **FEI*** viennent de créer la

revue *Francophonie et innovation à l'université* pour les étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs. Ses sujets : « *Regards sur l'actualité francophone, l'expertise, la veille et l'innovation à l'université* ». Chaque numéro sera sous la responsabilité d'un rédacteur en chef invité.

Françoise Merle

*AATF
American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

*AFLS
Association for the French Language Studies (Association pour l'étude de la langue française)

*APFF
Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

*ASMCF
Association for the Study of Modern and Contemporary France (Association pour l'étude de la France moderne et contemporaine)

*AUF
Agence universitaire de la Francophonie

*CIÈF
Conseil international d'études francophones

*DGLFLF
Délégation générale à la langue française et aux langues de France

*FEI
France éducation internationale

*FTA
French Teachers' Association (Association des professeurs de français)

Les

langues

de

l'Europe

Fatalisme ou intransigeance ?

Chrysoula Zacharopoulou est secrétaire d'État chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux. Le 18 janvier, en réponse à la question d'un député, elle a fait la déclaration suivante : « [...] *Lier le recul du français à la primauté de l'anglais, langue au cœur des échanges internationaux, est une mauvaise façon de poser le problème. [...] Vous savez très bien que les instances internationales manquent d'interprètes. Quand je m'exprime en anglais, c'est qu'il n'y a pas d'interprète pour traduire mon français : par respect pour mes interlocuteurs, je dois me faire comprendre.* »

La baisse draconienne des budgets de traduction et d'interprétation pour les réunions des institutions européennes a effectivement été identifiée comme un facteur central du recul du multilinguisme dans le rapport *Diversité linguistique et langue française dans les institutions européennes*. Doit-on se satisfaire de cette situation ?

À ce titre, la réponse de la secrétaire d'État laisse dubitatif. S'il suffit de parler anglais pour remédier à l'absence d'interprètes, la question de l'intérêt de leur présence est évidemment posée. Ce type de comportement risque fort de justifier, voire d'encourager, la baisse des budgets. Cette évolution n'est pas admissible au regard de la protection accordée au multilinguisme par les traités et règlements fondateurs des institutions européennes.

Rappelons à madame Zacharopoulou que sa mission est avant tout la défense de la langue française. À ce titre elle ne doit pas admettre d'être contrainte de s'exprimer dans une autre langue que le français au sein des enceintes internationales. Le fatalisme ne doit-il pas laisser la place à l'intransigeance ?

Pierre Gusdorf

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

I. **SOUCI** n. m. XIII^e siècle. Issu du latin *solsequia*, « héliotrope ; chicorée », lui-même composé à l'aide de *sol*, « soleil », et *sequi*, « suivre ».

1. BOT. Plante radiée de la famille des Composées, très odorante et à fleurs jaune vif ou orange. *Souci officinal*. *Souci des jardins, souci des champs*. Par ext. Nom donné à d'autres plantes d'aspect semblable. *La lysimaque et le populage sont couramment appelés soucis d'eau*.

Par méton. La fleur elle-même. *Un bouquet de soucis*.

2. Par anal. ENTOM. Papillon diurne de couleur jaune ou orangée, dont les ailes antérieures sont marquées d'un point noir.

II. **SOUCI** n. m. XIII^e siècle. Déverbal de (se) *soucier*. État d'une personne que quelque chose préoccupe, tracasse ; inquiétude. *Cette affaire l'a plongé dans le souci, lui a donné du souci*. *Heidegger a théorisé le souci de l'Être*. En

composition. *Sans-souci*, voir ce mot.

Par méton. L'objet de cette préoccupation, de ce tracas. *Des soucis cuisants. Il est dévoré de soucis, rongé par les soucis. Vivre sans souci*.

Par affaibl. Attention que l'on porte à une personne ou à une chose, soin que l'on prend de celle-ci. *Le souci de soi. Par souci de raffinement. Avoir le souci de sa ligne, de sa réputation. Ils ont organisé leur mariage sans souci du décorum*.

Loc. et expr. *Se faire du souci, beaucoup de souci*, s'inquiéter. Être en souci de quelque chose, de quelqu'un, prendre intérêt à cette chose, à cette personne, se préoccuper de ce qui lui arrive. *Je suis en souci de sa santé. Elle est en grand souci de lui et attend de ses nouvelles avec impatience*. Fam. *C'est le cadet, le dernier, le moindre de mes soucis, je ne m'en préoccupe absolument pas*.

On évitera d'employer Souci au sens de Problème.

* Extraits du fascicule SOMMATION à SPERMATOPHYTES (7 mars 2023) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.

L'Académie s'est dotée d'un portail numérique consacré aux neuf éditions de son *Dictionnaire* : <https://www.dictionnaire-academie.fr/>.

Mots en péril

PRODITION : n. f. Trahison.

« *Cette première vague de flibusterie gouvernementale, panachée de prodition humanitaire, déferla entre 1928 et 1929.* » (L. Daudet.)

SIBILER : v. int. Produire un bruit sibilant, un sifflement ou un son semblable à un sifflement.

« *Dunes tendues d'herbes fines comme des joncs, nerveuses lames d'harmonica parmi lesquelles le vent flûte et sibile.* » (La Varende.)

SOUVENTES FOIS : adv. À maintes reprises, souvent.

« *L'autre jour, un homme du peuple [...] me dit ceci que je note avec soin : "Souventes fois, on en trouve par relations". Cette expression qui me ravit dans Montaigne ou dans saint François de Sales, je me sens tout heureux de voir qu'elle n'est pas morte et que c'est le peuple qui l'empêche de mourir.* » (J. Green.)

SPÉLONQUE : n. f. Caverne, grotte.

« *Cet ami avait ouï parler des [...] spélonques de Lourdes [...]. Nous fîmes la route à cheval, et, après avoir déjeuné à Lourdes, nous prîmes un guide et le chemin des cavernes.* » (Sand.)

TYMPANISER : v. tr. **1.** Critiquer, ridiculiser, décrier publiquement quelqu'un ou quelque chose. **2.** *Tympaniser* (les oreilles de) qqn. Casser les oreilles de quelqu'un.

« *Des airs surtout de La Fille de la Mère Angot [...] me tympanisèrent jusqu'à l'aube.* » (Verlaine.)

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

CADASTRE SOLAIRE : Ensemble des données rassemblées dans une plateforme numérique, qui permettent de cartographier, pour un territoire donné, le potentiel de production d'énergie solaire des toits des bâtiments en fonction de leur niveau d'ensoleillement ; par extension, cette plateforme numérique elle-même.

Note : **1.** Les données du cadastre solaire sont principalement les données météorologiques et celles qui portent sur l'orientation des toits par rapport au cours du Soleil.

2. Un cadastre solaire permet d'identifier les endroits les plus appropriés pour la pose de panneaux photovoltaïques.

HABITAT PARTAGÉ (pour *coliving*) : Mode de cohabitation dans lequel les occupants des logements partagent l'usage d'espaces collectifs de vie et de travail, et l'accès à des services.

Note : Les services fournis peuvent être, par exemple, l'entretien des locaux, le nettoyage et le repassage du linge, ou la conciergerie.

HABITAT PARTICIPATIF (pour *cohousing*) : Mode d'habitation résultant d'une volonté commune d'habitants qui s'organisent pour

concevoir, créer et gérer collectivement la combinaison d'espaces privatifs et d'espaces communs.

OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE : Structure artificielle équipée de panneaux photovoltaïques qui a pour double fonction de procurer de l'ombre et de produire de l'énergie électrique.

Note : Une ombrière photovoltaïque peut être installée en milieu urbain, par exemple au-dessus des parcs de stationnement, ou en milieu rural, par exemple au-dessus des cultures.

RAFRAÎCHISSEMENT PASSIF (pour *passive cooling*) : Limitation de la température interne d'un bâtiment obtenue grâce à des dispositifs qui ne consomment pas d'énergie.

Note : La ventilation naturelle, le toit réfléchissant, le vitrage réactif au soleil, le puits thermique sont des dispositifs qui contribuent au rafraîchissement passif.

VÉLORUE (pour *local street bikeway*) : Rue spécialement aménagée pour privilégier les déplacements à vélo, notamment en limitant la circulation et la vitesse des véhicules motorisés.

* Extraits de « Vocabulaire de la transition climatique et énergétique en ville », publié le 22 avril 2023. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.

Les mots en famille

Le nombre dix, « mètre » du monde !

Quand le nombre **dix** rencontre l'histoire de la Révolution française...

La nuit du 4 août 1789 marque l'abolition des privilèges et de la **dixme**, ancienne orthographe de **dîme**. Ainsi, cet impôt prélevé par l'Église, qui taxait un revenu d'un dixième, est supprimé.

Dès 1792, la victoire de Valmy va **décupler** les forces des révolutionnaires. Parallèlement, la vie politique est laïcisée, plus question de **dizaines** de chapelet.

Le régime de la Terreur de 1793 à 1794 va **décimer** noblesse et prêtres réfractaires. Dans les évêchés, les **doyens** du chapitre ou **dizeniers**, du latin *decanus*, chargés de dix personnes à l'origine, ne seront pas plus épargnés, sauf peut-être au bénéfice de l'âge.

Encore faut-il ajouter que Robespierre, qui incarnait la Terreur, était né le 6 mai 1758, sous le signe du Taureau (deuxième **décan**).

Mais, bientôt, plus question de faire des *pieds*, des *maines*, ni de toiser les citoyens. Si l'on veut avoir les *coudées* franches, il vaut mieux utiliser ses **dix doigts** plutôt que son *pouce*, conformément au **système décimal** qui est instauré.

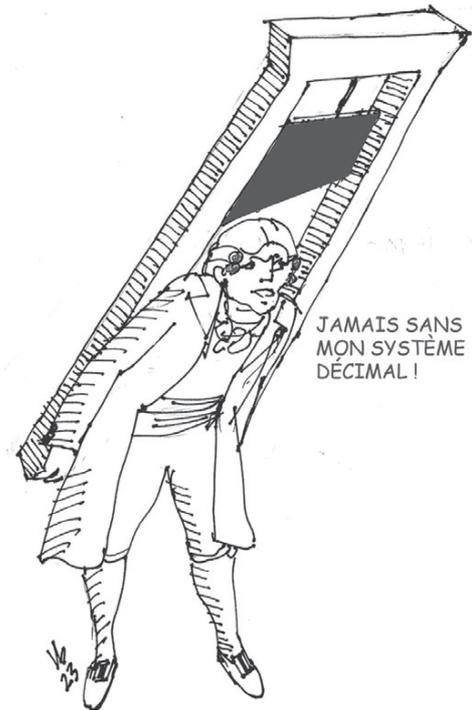
Pour diviser le temps, les révolutionnaires créent un nouveau calendrier sur la base de **dix**. Ainsi, **dix** jours feront une **décade** ; trois **décades** feront un mois. C'en est fini d'égrener les mois de l'année sur les os de la main pour savoir s'ils sont de trente ou trente et un jours ! Douze mois et cinq jours – ou six pour les années bissextiles – feront une année. Les jours fériés diminuent avec les **décadis**, « tous les dix jours », à la place du dimanche, tous les sept jours !

Quant à **décembre** qui était le **dixième** mois de l'année dans l'ancien calendrier romain commençant en mars, il disparaît dans les frimas

de l'automne (frimaire) et la neige de l'hiver (nivôse). Ce calendrier révolutionnaire sera utilisé de 1793 à 1806, à peine plus d'une **décennie** !

Le 7 avril 1795, la Constituante adopte par décret **le système métrique et monétaire décimal**. Elle abroge toutefois la **décimalisation** des heures et des minutes, votée en 1793, qui fixait des heures de cent minutes et des minutes de cent secondes.

Le **nombre dix** devient alors le « mètre » mot de cette nouvelle mesure révolutionnaire qui va s'appliquer sur tout le territoire. Il n'y aura plus deux poids, deux mesures.



Au siècle précédent, le grammairien Vaugelas nous avait joué un mauvais tour en rejetant septante, octante, nonante, décrétant que ce n'était pas français ! Il préférait privilégier soixante-dix, quatre-vingts et quatre-vingt-dix qui relèvent du système vicésimal ou vigésimal !

Les révolutionnaires n'ont pas pris conscience que ce système sur la base vingt n'était plus décimal et se référait à nos dix doigts de mains et dix doigts de pieds !

Sur cette base, on utilisait un système additionnel : vingt dix pour trente ($20 + 10 = 30$) ; deux vingts pour quarante ; deux vingt dix pour cinquante ($20 + 20 + 10 = 50$) ; trois vingts pour soixante ; trois vingt dix pour soixante-dix ($20 + 20 + 20 + 10 = 70$) ; quatre vingts ; quatre vingt dix ($20 + 20 + 20 + 20 + 10 = 90$), sans trait d'union.

Enfin, si la belote avait existé, nul doute que les révolutionnaires auraient inventé le **dix de der** !

Après tout cela, vous prendrez bien un déca !

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Attention : faux frères !

La langue française contient (comme d'autres langues) un certain nombre de **paronymes**, c'est-à-dire des mots très proches (parfois une seule lettre les sépare !), mais qui ne sont pas du tout interchangeables parce qu'ils n'ont pas le même sens. Toutefois, dans la pratique quotidienne, beaucoup de locuteurs les utilisent mal. Voyons cela de plus près...

Certains couples sont rusés et se dissimulent sous un même signifiant, ce qui entraîne souvent des erreurs orthographiques. Ainsi en est-il des deux couples suivants : censé/sensé et exaucer/exhausser.

CENSÉ/SENSÉ

À l'oral, impossible de départager ces deux mots. Ce n'est qu'à l'analyse du contexte que les consonnes initiales *c* et *s* se dévoilent.

Censé commence par un *c* parce qu'il vient du latin *censere*, qui signifie « estimer, juger ». **Censé** a donc le sens de « qui est supposé, réputé » (suivi d'un verbe à l'infinitif).

Exemple : « **Nul n'est censé ignorer la loi.** »

Sensé commence par un *s* parce qu'il vient du latin *sensus*, apparenté à *sentire*, qui signifie « qui a du bon sens, raisonnable, sage » ou « qui est conforme à la raison ».

Exemples :

**Aucun être humain sensé ne peut nier le dérèglement climatique actuel.
Faire part d'observations sensées.**

EXAUCER/EXHAUSSER

Exaucer vient de deux mots latins : *ex* + *audire*, « entendre ». Ce verbe signifie « accueillir favorablement (un vœu, une demande) », notamment dans le domaine religieux.

Exemple :

Il n'est pas sensé de croire que Dieu va exaucer toutes nos prières.

Exhausser, forme renforcée de *hausser*, vient d'un mot du latin populaire, *altiare*, dérivé de *altus*, « qui a grandi ». Il signifie « élever une construction en hauteur » et, de manière figurée, « élever, relever ». [Voir l'article de Joseph de Miribel, p. 46.]

Exemples :

Suite aux récentes inondations, il a été décidé d'**exhausser** le mur d'enceinte de la propriété.

« La douleur seule peut, en les épurant, **exhausser** les âmes. »

(Huysmans.)

Francis Rouard

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

Dédié (à)

Apparu vers l'an 2000, l'usage abusif du participe passé **dédié à** ou, pire, de l'adjectif « *dédié* » tout court, s'est progressivement répandu avec une très forte accélération une vingtaine d'années plus tard, au point qu'aujourd'hui il est difficile de regarder un journal télévisé ou un documentaire sans l'entendre. On le retrouve également à la radio et dans la presse écrite, ou sur les sites internet des administrations, des entreprises, des associations, etc.

Si l'expression **dédié à** n'est pas en elle-même incorrecte et ne doit en aucun cas être proscrite, il n'en demeure pas moins que, son sens étant très restrictif, elle doit être utilisée avec la plus extrême parcimonie.

En effet, ses usages ne peuvent être que très limités quand on sait que le verbe *dédier* signifie essentiellement « remercier » ou « rendre hommage » à quelqu'un au travers d'une œuvre généralement architecturale, littéraire ou cinématographique. Ainsi dit-on d'un bâtiment, d'un livre ou d'un film qu'**il est dédié à quelqu'un**, sans pour autant – et c'est essentiel – qu'il lui soit consacré ou destiné. **Dédié à**, **consacré à** et **destiné à** ont des sens très différents et ne sont absolument pas synonymes même si, en 2023, ils tendent malheureusement à le devenir.

Ainsi, un historien qui aurait écrit une biographie de Napoléon pourrait dire : « **J'ai consacré un livre à Napoléon, je l'ai dédié à ma femme et l'ai destiné à mes étudiants** », et non pas « *J'ai dédié un livre à Napoléon et l'ai consacré à ma femme* », ce qui donnerait un sens tellement absurde à la phrase qu'elle en deviendrait incompréhensible. Ce simple exemple permet de comprendre que ces verbes ne sont absolument pas synonymes et ne peuvent donc être employés indifféremment pour la raison qu'ils n'ont jamais eu la même signification.

De la même façon, **dédié à** tend de plus en plus à se substituer à **attribué à, réservé à, affecté à, alloué à, dévolu à, voué à**, etc.

Quant à l'adjectif « *dédié* » tout court, autant dire qu'il n'a jamais existé dans la langue française. Il tend malheureusement à se répandre, encore une fois sous l'influence de l'anglais et, en l'occurrence, de son participe passé *dedicated*. Ainsi entend-on fréquemment parler de « *site internet dédié* », d'« *application dédiée* », d'« *espace dédié* », d'« *impôt et de taxe dédiés* », de « *personnel dédié* », de « *produit dédié* », etc.

Plus encore qu'un anglicisme, il s'agit d'un barbarisme remplaçant de nombreux autres mots comme **attitré, approprié, personnel, particulier, spécifique, spécial, spécialisé, ad hoc**, etc.

En conclusion, il est incontestable que le participe passé **dédié à** utilisé abusivement, et l'adjectif « *dédié* » utilisé forcément de façon impropre puisque inexistant, participent autant d'un appauvrissement de la langue française que d'incorrections graves.

Laurent Bouvet

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

La chronique de Jean Pruvost

Quel opéra à l'Opéra ? Et en sortant de l'Opéra ?

Que d'interrogations inquiètes quant à l'opéra ! Certes, rien d'essentiel, encore qu'un spectacle musical, l'architecture qui l'accueille, la gastronomie pâtisnière, le choix d'une couleur, voilà qui participe tout de même pleinement de notre art de vivre. Premier choix à opérer : où se rendre ? À l'Opéra Garnier ou Bastille, à l'Opéra national du Rhin, de Lyon, de Bordeaux, de Montpellier, de Lorraine, ou de Toulouse ? Et concomitamment, quel type d'opéra choisir pour, l'espace d'une matinée ou d'une soirée, être enchanté ? Opéra seria, dit aussi « sérieux », grand opéra, opéra-comique, opéra-ballet, opéra bouffe, ou encore opéra rock ? Quoi qu'il en soit, dès que le rideau couleur opéra s'ouvre, aucun doute, la magie opère comme elle « opéra » lors du premier opéra offert en France, au XVII^e siècle. À ne pas oublier par ailleurs, qu'en sortant de l'Opéra un opéra chocolaté acheté à la pâtisserie voisine sera bienvenu. De fait, comme il était dit naguère, sans forcément penser auxdits opéras, quel opéra que ce mot !

À l'œuvre, l'étymologie...

Sans imaginer anachroniquement que nos lointains ancêtres à la poursuite des mammoths laineux chantaient armés de quelque livret d'opéra, tout commence cependant il y a huit mille ans avec une racine indo-européenne que nous avons reconstituée, *op*, désignant une activité consistant à produire un résultat. On retrouve ensuite ce radical énergique en sanscrit, *apas*, définissant « le travail », et dans la même dynamique le latin *opus*, « l'œuvre, l'ouvrage », avec son pluriel prolifique, *opera*. D'où le fait que l'on signalera opportunément, dès l'entrée du

mot « opéra » en langue française dans nos dictionnaires, que « **ce mot n'a proprement point de pluriel** », selon la formule de Richelet en 1680.

En vérité, du latin *opus*, par déformations successives, était déjà née en français l'**œuvre** attestée en 1250, pendant qu'en italien se maintenait le mot initial *opera*. On l'emprunta sans plus de cérémonie, tel quel, au début du XVII^e siècle, attesté par écrit en 1639, sans nécessairement faire le lien avec l'étymon ayant aussi abouti au mot **œuvre**. Et l'on put alors dire que tel ou tel « opéra » représentait une « œuvre » majeure, usant en définitive du même mot souche.

D'abord, imité de l'italien

L'**opéra**, en somme un pluriel singulier, fera son entrée assurée dans le vocabulaire de la musique en 1647 avec le premier opéra italien représenté en France, à Paris, l'*Orfeo* de Rossi. Il n'est pas sans charme alors de rappeler la première définition donnée de ce type de spectacle qui enchantait de manière toute nouvelle les oreilles et le regard.

Richelet rappelle en effet que « **c'est une sorte de Comédie en musique, que nous avons imitée des Italiens** », et à cette définition s'ajoute celle encore plus précise de l'Académie française en 1694 : « **Pièce de théâtre en musique accompagnée de machines & de danses** ». On comprend ici combien l'usage du mot **opéra** reste connoté par le constat admiratif d'un travail technique important,

nécessitant impérativement un lieu idoine pour mettre en œuvre toute la machinerie du spectacle. C'est ainsi que dans la troisième édition, en 1740, il est précisé qu'« **on appelle aussi Opéra, le lieu où se représente l'Opéra** », définition assortie d'exemples explicites : « **Il loge vis-à-vis l'Opéra.** »

L'opéra se diversifie rapidement : de l'italien *opera seria* est ainsi issu dans son sillage en français l'**opéra sérieux**, qui se situe dans un décor



somptueux, où se déroulent divers épisodes de l'histoire antique ou de la mythologie. En glissant tout d'abord des intermèdes pendant l'entracte de ces opéras, naissait progressivement l'**opéra-bouffe**, de l'italien *opera buffa*, ce dernier adjectif signifiant en italien « léger », « plaisant ». Signalons aussi qu'en 1735, avec *Les Indes galantes*, Rameau illustre à la perfection le genre nouveau que constitue l'**opéra-ballet** où chaque acte, appelé aussi « entrée », relève d'un sujet distinct, avec un divertissement dansé.

Imposant opéra

Un autre sens, qui n'existe plus aujourd'hui mais que consignent déjà Richelet, Furetière et l'Académie française, ne manque pas de confirmer le caractère complexe de l'animation des décors propres à l'opéra. Ce dernier mot était en effet synonyme de « chose difficile » : « **C'est un opéra que de lui parler** », écrit ainsi le père Bouhours dans ses *Remarques*. Et l'Académie de préciser que l'« **on dit en parlant d'une affaire qui entraîne beaucoup d'embarras, que c'est un opéra** ». Dans le même temps, précise Richelet, « **ce mot se dit en riant pour dire une chose excellente** », et le voilà citant un extrait d'une lettre de Scarron : « **Vos deux lettres sont des choses admirables dignes d'être apprises par cœur, & en un mot ce qu'on appelle des opera** [sans s donc...]. » On le constate, l'opéra reste toujours quelque chose d'imposant !

Quant au verbe **opérer**, il est directement issu du latin *operari*, « travailler, œuvrer », il reste très actif dans notre langue. D'ailleurs, à la fin de l'opéra, il faut le souligner, le metteur en scène qui « opéra » mérite des ovations, et que lui soient offerts sans compter champagne et opéras.

L'opéra : un régal...

Pas de doute, l'opéra que l'on écoute et regarde est un régal. Mais l'est aussi celui que l'on déguste à la sortie, dans le salon de thé du pâtissier. Peu nombreux sont ceux qui, de fait, n'aiment pas cette pâtisserie française constituée d'une succession de biscuits Joconde, de pâte aussi aérienne que l'est le tableau célèbre, une pâte de texture assurément souple et proche de la génoise, mêlée de ganache et de crème au beurre au café. Cet opéra marqué par la succulence a été

revendiqué haut et fort par Gaston Lenôte dans les années 1960, mais la maison Dalloyau en a aussi réclamé la paternité, datant le nom d' « **opéra** » de 1955 ; l'épouse du chef pâtissier Cyriaque Gavillon l'a semble-t-il retenu soit en raison de sa ressemblance avec la scène multiforme de l'Opéra, soit en choisissant de rendre ainsi hommage aux danseuses de l'Opéra fréquentant joyeusement la boutique. En définitive, peu importe, cet opéra reste gastronomiquement délicieux. Signalons que l'opéra qui se déguste n'est d'ailleurs pas de la couleur dite **opéra**, cette couleur faisant référence au lourd drapé de velours rouge de la scène traditionnelle de l'Opéra. « **J'ai horreur des couchers de soleil, c'est romantique, c'est opéra** » s'exclame Marcel Proust, dans *Sodome et Gomorrhe*, publié en 1922. Le magnifique promoteur de la madeleine aurait-il apprécié l'opéra qui apparaîtrait presque quatre décennies plus tard ?

On n'empêchera pas les auteurs de mots croisés d'avoir le dernier mot, égratignant de leur verve plaisante les plus belles choses, en définissant par exemple l'opéra comme un « **spectacle tous chants** », touchant étant en effet le juste mot. Et, d'un goût discutable, on notera aussi cette définition : « **l'idéal pour un dîner spectacle** ». On a deviné qu'il s'agit de « l'opéra bouffe ». Qui niera que l'opéra est un régal ?

Jean Pruvost

À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

Hashtag et QR Code

Ces deux termes quelque peu barbares ont envahi les réseaux sociaux et les communications sur internet (et pas seulement), mais d'où viennent-ils, que veulent-ils dire et surtout comment les remplacer en les « francisant » ?

Ce qui est étonnant, c'est surtout que nulle part il n'y a eu de contestation contre ces deux anglicismes qui se sont imposés sans que personne ou presque, à ma connaissance, les remette en cause.

C'est en 2007 qu'un employé de la firme Google (forcément !) a inventé le « *hashtag* » à partir du terme *hash* qui signifie « croisillon » en anglais et du vocable *tag* qui désigne une « étiquette ». Le mot composé « *hashtag* » a connu une telle célébrité avec une telle célérité qu'il s'est répandu aussi bien sur Twitter que sur Instagram, TikTok ou Facebook et que son emploi semble aller de soi alors qu'il s'agit d'une importation sémantique artificielle sans rapport aucun avec notre langue. Notez cependant que cet anglicisme, qui n'a rien à voir avec notre « dièse », lui ressemble étrangement alors que ce dernier se dit *sharp* en anglais.

Cette ressemblance visuelle avec le dièse pourrait facilement jouer en faveur d'une traduction simple et pratique ; en effet, pour traduire et adapter un terme étranger à notre langue, il faut trouver un mot (voire une expression) simple, court et qui respecte l'assonance, l'orthographe et la musicalité de la langue française. Malheureusement, les termes avancés par l'Administration, par exemple, sont trop souvent des périphrases alambiquées qui paraissent tout aussi incongrues que les anglicismes qu'elles sont censées remplacer. Si on veut franciser des anglicismes, il faut trouver des termes proches du langage courant.

On pourrait donc très bien parler du **mot-dièse** au lieu du « *hashtag* » : deux syllabes comme en anglais, la même concision, deux mots du

vocabulaire commun, et une assonance qui respecte la musicalité de notre langue ; il y a, vous le voyez, une grande facilité à remplacer cet anglicisme incongru par un terme familier et donc facilement compréhensible. **Mot-dièse**, peu connu, existe déjà et il est d'ailleurs cité dans quelques rares publications dont Wikipédia sur internet.

On pourrait prendre un autre exemple avec le « *QR Code* » qui, lui aussi inventé par un employé d'une société informatique, signifie en anglais « *Quick Response Code* », soit en français « code à réponse rapide ». Là encore, par une passivité difficilement compréhensible, nous avons repris tel quel le sigle anglo-saxon sans même chercher à en trouver ou en inventer un correspondant français. Or ce « *QR Code* » se définit comme « un type de codes-barres à deux dimensions constitué de modules carrés noirs disposés dans un carré à fond blanc [ouf!] ». Il est pourtant commode, facile et presque évident de trouver son équivalent en français sans chercher bien loin : un « *QR code* », en se référant à sa définition plutôt complexe, pourrait être nommé tout simplement **code carré** ! Trois syllabes, la même concision et la même sobriété qu'en anglais, c'est carré ! Et, là encore, certains ont sans doute déjà dû y penser, sans suffisamment le diffuser malheureusement.

Pourtant **mot-dièse** et **code carré** seraient sans doute rapidement adoptés par la majorité des francophones s'ils étaient communément utilisés par les médias, la presse, les réseaux sociaux et dans nos échanges quotidiens. Il suffirait de le vouloir. Le voulons-nous ? Si oui, employons-les aussi souvent que possible, inondons les médias d'appels à rectifier ces anglicismes abusifs pour les remplacer par des mots bien français et, bientôt, ils deviendront aussi communs que le mot **courriel** qui, à son début, provoquait aussi un sourire de condescendance chez nos interlocuteurs anglomaniaques. Mais sourira bien qui sourira le dernier !

Alain Sulmon

Délégation du Gard

Nous l'écrivions jadis

Dans *Défense de la langue française* (n° 29, septembre 1965).

Extrait de l'article intitulé « Ce pauvre Matthieu ! ».

On donne aux avars le sobriquet de « fesse-mathieux ». Mathieu ou plutôt Matthieu était publicain, financier, changeur : on dirait aujourd'hui qu'il était dans les affaires. C'est dans son bureau de Capharnaüm que Jésus va le trouver pour l'enrôler. Rien ne dit que Matthieu n'ait pas été un très honnête homme. En tout cas, il fut un apôtre zélé, un évangéliste et souffrit le martyre en Éthiopie.

Pourquoi les avars fesseraient-ils ce saint homme ? [...] On a songé à une corruption de « feste Mathieu ». On invoquerait Matthieu comme le patron de ceux qui veulent s'enrichir. La vérité est plus simple.

Une racine indo-européenne se trouve dans le grec *phaskôlos*, « sac, valise », et le verbe *phaskiô*, « j'entoure d'un bandage », dans le latin *fascis*, « bandage », et dans l'allemand *Band*, « lien » et *binden*, « lier ».

En blason, la fasce est une bande horizontale au milieu de l'écu. En latin *fasciculus* désignait la botte d'herbe qu'on peut emporter sous son bras ou le ruban qui tient roulé le manuscrit. Une fascine est un fagot lié. Le faisceau c'est le latin *fascellus*. Les vanniers usent encore du verbe *faisser* pour dire « garnir de faisses », les liens transversaux d'osier tressé qui garnissent les corbeilles. Un faissier est un vannier spécialiste des corbeilles. Faisser a voulu dire mettre dans une corbeille. Quant à Matthieu, c'est la corruption populaire de *métiaux*, dont les doublets sont métal, médaille et maille (à partir). Comme la maille était une très modeste monnaie, le faisse-métiaux était l'équivalent de grippe-sous, qui entasse dans une corbeille la moindre monnaie. Car il n'est pas de petites économies.

Le verbe *faisser* disparut de la langue courante et ne fut plus compris. Le calembour était fatal...

Émile Moussat (1885-1965)

À éviter

Customiser. Emprunt de l'anglais *customise* (ou *customize*), dérivé de *customer*, qui désigne l'adaptation par le marchand de la marchandise au client et la fabrication sur mesure.

Customer lui-même dérivé de *custom* avec le suffixe *-er* → voir **coutumier** en français. Il est passé du sens de « client coutumier, habitué » à celui de « client ». [...]

L'équivalent sémantique en français, officiellement recommandé, est **personnaliser**, avec cette nuance qu'il s'agit d'une adaptation à la personne, en tant que cliente dans un contexte commercial.

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. CLOYÈRE

- A. Panier contenant vingt-cinq douzaines d'huîtres.
- B. Affirmation invraisemblable soutenue mordicus, *cf.* « les impôts vont diminuer, que cloyez-vous ? »
- C. Bassin de décantation pour huîtres.

2. COFFIN

- A. Accessoire qui a donné tout son sens à un film (*Trois hommes et un coffin*).
- B. Étui contenant de l'eau, dans lequel le faucheur met à tremper sa pierre à aiguiser.
- C. Boîte en velours pour les bijoux de famille.

3. COGNAT

- A. Solution élégante à un problème de verger puisque le cognat sied.
- B. Gendarme formé à la lutte anti-émeutes.
- C. Parent par consanguinité.

Jean Laquerbe

* Réponses : 1. A. 2. B. 3. C.

Trouvez l'auteur*

J'ai embrassé l'aube d'été.

Rien ne bougeait encore au front des palais. L'eau était morte. Les camps d'ombres ne quittaient pas la route du bois. J'ai marché, réveillant les haleines vives et tièdes, et les pierreries regardèrent, et les ailes se levèrent sans bruit.

La première entreprise fut, dans le sentier déjà empli de frais et blêmes éclats, une fleur qui me dit son nom.

Je ris au wasserfall blond qui s'échevela à travers les sapins : à la cime argentée je reconnus la déesse.

Alors je levai un à un les voiles. Dans l'allée, en agitant les bras. Par la plaine, où je l'ai dénoncée au coq.

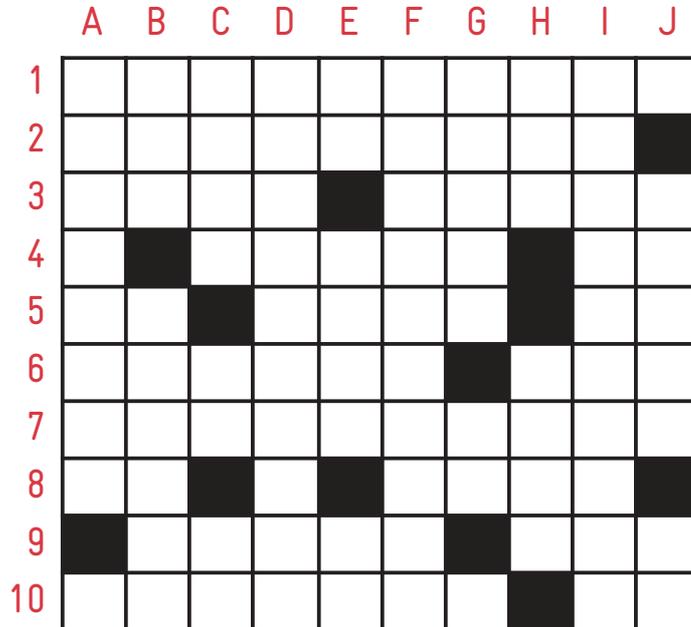
À la grand'ville, elle fuyait parmi les clochers et les dômes, et, courant comme un mendiant sur les quais de marbre, je la chassais.

En haut de la route, près d'un bois de lauriers, je l'ai entourée avec ses voiles amassés, et j'ai senti un peu son immense corps. L'aube et l'enfant tombèrent au bas du bois.

Au réveil il était midi.

* Solution page X.

Mots croisés de Melchior



1. Nourrir une discussion.
 2. Droits comme des *i*.
 3. Enlevai. Difficiles à nourrir.
 4. Reproduit à l'identique.
Lettre grecque.
 5. Le matin à Londres. Le soir à Paris,
bien agité ! Il a beaucoup maigri.
 6. On l'entend dans la savane.
Flottante parfois.
 7. (T')enthousiasmeras.
 8. Permet de mettre Paris en bouteille.
Des brumes au cinéma.
 9. Aime les hommes. Colère passée.
 10. Bien agités pour réussir. Précède les
lettres et les sciences.
- A. Bavardes.
 - B. Filet raccourci. Loin d'être minime.
 - C. Ajoutez-lui un *e* pour qu'elle puisse
être divine ou charnelle. Un mot sans
cœur. Étienne Marcel.
 - D. Pas seulement esthétique.
 - E. Suit ré. Ne crainis pas.
Troisième personne fantomatique.
 - F. Qui permet de ne pas trop dépenser.
 - G. On peut le faire dans le bonheur,
parfois aussi dans l'eau.
Ville normande.
 - H. Fait faire l'amour aux bêtes la tête en
bas. Me rendrai.
 - I. Mérite d'être imité.
 - J. Tels des bonbons. Existes.

* Solution page X.

La préposition *pour*

La langue française est malmenée. Le sens de certains mots jugés offensants est détourné. Les noms de métiers, de fonctions et des titres sont féminisés au motif de respecter le principe d'égalité entre les sexes. La forme académique « une femme sapeur-pompier » est ignorée. L'anglo-américain prolifère. Les constructions fautives, induites par les mots de liaison que sont les prépositions, sont innombrables.

C'est le cas de **pour**. Associée à une pensée plutôt favorable, cette préposition introduit un complément indiquant notamment **la destination, le but** ou **la conséquence**. Il est parfaitement correct d'écrire : *Il part demain pour son voyage autour du monde. Je vais à la campagne pour respirer l'air pur. Ce remède est pour son bien.*

En revanche, son usage systématique en complément de certains noms, adjectifs et verbes est fautif. Il importe d'employer les prépositions **à, de** et leurs formes contractées. Leur son est d'ailleurs plus léger à l'oreille ! Quelques exemples :

- **En complément d'un nom :**

Une planche à dessin, son acharnement au travail, son discours aux participants.

Merci de votre réponse. La raison des difficultés. L'amour du beau. Un verre à champagne, une boîte à chaussures, un coffre à jouets.

- **En complément d'un adjectif :**

Un ouvrage accessible à tous. Un système adapté à la situation. Un lieu favorable à la méditation. Un travail indispensable à la réussite. Les révisions nécessaires à l'examen. Le talent utile aux artistes. Une personne digne de louanges. Un poème facile à apprendre, agréable à entendre, prêt à être déclamé. Elle est capable de réciter de nombreux poèmes.

- **En complément d'un verbe :**

L'exploit qui est arrivé à Pierre mérite d'être raconté. Elle a été invitée au concert. Il importe de savoir à qui sera donné ce prix. Il a été pardonné d'arriver en retard. Elle l'a remercié de ses vœux. Cet ouvrage sert de guide à la visite des lieux. Un permis de construire.

Pour introduisant un verbe peut être remplacé par **dans le but de**, **afin de**, **en vue de**, **en faveur de**, **de manière à**, **destiné à...**

Exprimant une idée de comparaison, de ressemblance, de manière, **pour** sera valablement remplacé par **comme** : le nombre utilisé comme coefficient.

Pour est incorrect dans deux locutions prépositives fréquemment employées : **dans le cas** et **en ce qui concerne**.

Les fautes induites par la préposition **pour** et bien d'autres sont des **solécismes**. La fréquence croissante de ces erreurs conduit à s'interroger sur leur origine. Ne repose-t-elle pas sur la désaffection de l'enseignement du latin et du grec, 80 % de notre vocabulaire en étant dérivé ? Les versions grecques ou latines inculquent la rédaction en bon français et l'origine des mots. **Solécisme** est issu du grec *σολοικισμός* (*soloikismos*) repris par *soloecismus* en latin et signifie « faute contre les règles du langage ». Arrêtons de massacrer la langue de Molière par leur abus.

France Lafargue

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Nuance...

« Car nous voulons la Nuance encor,
Pas la Couleur, rien que la nuance ! »
(Verlaine, *Art poétique*.)

Il est une tournure dont la nuance, aujourd'hui, échappe presque systématiquement aux usagers, écrivains, journalistes, hommes de la rue : la comparaison entre deux termes articulée par **autant (aussi)...** **que**, ou **comme**. On fait de ces locutions l'équivalent du signe =, neutre, sans relief, alors que l'intention du locuteur ou du scripteur est de mettre l'accent sur l'un des deux termes pour signaler une singularité. Les exemples ne se comptent plus, je m'en tiendrai à quatre.

Dans son ouvrage *Mère Lachaise*, Camille Paix écrit, à propos de Maria Callas : « Réputée diva au caractère difficile, elle était autant admirée que décriée. » C'est évidemment « décriée » que l'auteur veut faire ressortir. Il faudrait donc inverser les données : « **elle était autant décriée qu'admiration** ».

À propos du livre de Pascal Quignard, *L'Amour, la Mer*, Jérôme Garcin (*L'Obs* du 13 janvier 2022) exprime ainsi son enthousiasme : « Ce n'est pas un roman, c'est une partition. **Autant de la littérature que de la musique.** » Eh ! non, monsieur Garcin : « **Autant de la musique que de la littérature** », voilà comme vous auriez dû ordonner les mots.

Que Michel Feltin-Palas me pardonne, mais, dans sa chronique du 29 novembre 2022 (« Sur le bout des langues »), ses propos manquent de logique : « On peut aimer ou ne pas aimer Jack Lang, le trouver flamboyant autant qu'exaspérant, mais il est une chose qu'on ne peut lui enlever... » Puisque sa conclusion est favorable à Jack Lang, il aurait dû tourner sa phrase ainsi : « **On peut ne pas aimer Jack Lang, le trouver exaspérant autant que flamboyant, mais il est une chose qu'on ne peut lui enlever...** »

Avec **comme**, le deuxième terme a toujours valeur de référence. Une phrase telle que « *Le golf est ouvert aux hommes comme aux femmes !* » (Guy Lalande, Société archéologique de Touraine, *Lecture Découverte*, 7 février 2023), signifie que le golf a été créé d'abord pour les femmes et qu'à l'occasion les hommes peuvent y être admis. Évidemment, il faut entendre le contraire. Le référent, ce sont « les hommes » : « **Le golf est ouvert aux femmes comme aux hommes.** » Cf. l'exemple donné par Littré : « **Il y a des héros en mal comme en bien.** » (La Rochefoucauld.)

Que penserions-nous d'un homme qui travaillerait de jour comme de nuit ? Qu'il est un fieffé cossard et nous aurions raison, puisque la nuit est faite pour dormir. Tandis qu'un homme qui travaillerait de nuit comme de jour mériterait tout notre respect.

Lucette Besson

Délégation de Touraine

Amphibologie (1)*

L'amphibologie est la propriété de certaines phrases de présenter plusieurs sens. L'ambiguïté peut tenir au lexique (mots polysémiques) ou à la construction de la phrase. L'amphibologie peut être tolérée (voire encouragée !) dans les textes littéraires, poétiques ou humoristiques ; elle doit être évitée dans ceux scientifiques, journalistiques ou juridiques

Exemple : « Il est sorti en pleurant du café. »

Gilles Fau

* Extrait de son dernier ouvrage, *En voyage... Prose et figures de style* (disponible chez l'auteur (gillesfau2@orange.fr), 2022, 130 pages, 15 € (port offert).

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons deux mots comme exemples :

[un mur de] pierres sèches n. f. Quand il s'agit d'un unique type de matériau, il faut laisser le mot *pierre* au singulier : **construire un mur en pierre de taille, des immeubles en pierre de taille, un (des) bloc(s) de pierre, une façade de pierre calcaire, en pierre meulière...** Mais la logique impose le pluriel dans, notamment, **un mur de pierres sèches** (on ne dit pas que ce mur a été édifié « avec de la pierre sèche »).

diptyque n. m. Quelques mots doivent leur difficulté orthographique à la présence en leur sein d'un *i* et d'un *y*..., ce qui entraîne bien souvent des hésitations quant à la place respective de ces deux lettres. Chacun peut-il dire de chic quelles sont les graphies correctes : *Lybie* ou *Libye* ?, *Dionysos* ou *Dyonisos* ?, *sibyllin* ou *sybillin* ?... Certains « trucs » permettent de mémoriser l'orthographe. Dans le petit monde des correcteurs de presse, on apprend ainsi très tôt à prononcer mentalement « la Libaille » – soit : *la Libye* – par référence mnémotechnique à la prononciation et à l'orthographe de *bye-bye* !

Un *diptyque* est un ouvrage de peinture ou de sculpture composé de deux volets pouvant se refermer l'un sur l'autre : on y trouve le radical *-ptyque* (du grec *ptukhos*, « pli »), avec un *y*, et le préfixe *di-* (avec *i*), pour « deux ». Les « deux volets » se présentent donc dans un ordre que l'on peut comparer aux « deux roues » d'une *bicyclette* (le préfixe en *i* en premier).

Jean-Pierre Colignon

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de *lapin* (suite)

Être un fameux lapin

Mazagran (à 4 km de Mostaganem, Algérie, février 1840)... À la tête de plusieurs milliers d'hommes (les estimations sont floues : entre 2 000 et 10 000 combattants), Mustapha ben Tami, un des lieutenants d'Abd el-Kader, attaque le fort qui protège Mostaganem. Cette redoute est occupée par la 10^e compagnie du 1^{er} BILA (bataillon d'infanterie légère d'Afrique), soit, semble-t-il, 123 (ou 124) chasseurs, et deux sapeurs du génie.

Pendant trois jours, cette poignée d'hommes commandés par le capitaine Lelièvre va tenir, repousser tous les assauts, et les assiégeants renonceront à prendre Mostaganem. Les soldats français durent leur ardeur, dit-on, au fait de consommer du café additionné d'eau-de-vie. Celle-ci venant à manquer, les militaires se réconfortèrent avec du café sucré étendu d'eau fraîche. Ce qui donna naissance à l'expression « un café comme à Mazagran », puis à la création d'une tasse haute, à pied, épaisse et sans anse – le *mazagran* – permettant de boire un café allongé d'eau.

Ce glorieux fait d'armes fut largement commenté par la presse, où l'on ne se priva pas de souligner que *Lelièvre* était un « *fameux lapin* », c'est-à-dire un homme brave, énergique. Ce jeu de mots se doubla d'un calembour sur *lapin* et *chasseurs*, par allusion à la recette du *lapin (sauté) chasseur*. Cette acception de *lapin* est sans nul doute antérieure au fait d'armes de 1840 : « *C'est un fameux lapin : il a tué plus de Russes et de Prussiens qu'il n'a de dents dans la bouche* ».

manger un lapin

Dans l'argot ancien des typographes : enterrer un camarade. À la fin de la cérémonie, la tradition était de partager un lapin, dans une gargote proche du cimetière... À défaut, voire compte tenu de l'heure, ce pouvait être de la charcuterie, du fromage et quelques pichets.

courir comme
un lapin

Courir à toute vitesse. En particulier : s'enfuir à grandes enjambées, s'enfuir à toutes jambes.

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Suite du chapitre « **Prix et récompenses (artistiques, littéraires, scientifiques...)** », extrait du *Dictionnaire orthotypographique moderne** de Jean-Pierre Colignon (voir *DLF* n° 287).

Pour les *Oscars* et les *Césars*, le mieux est de conserver la majuscule quand il s'agit vraiment des récompenses authentiques, et non de la reprise de ces noms par telle ou telle personne ou organisation. L'unification donne alors ceci :

- > Les Oscars – ou Oscars du cinéma – sont décernés depuis 1929.
- > Les principales catégories des Oscars (ou : les Academy Awards) sont : l'Oscar du meilleur film, l'Oscar de la meilleure actrice, l'Oscar du meilleur acteur, l'Oscar du meilleur réalisateur, etc.

L'Académie des arts et techniques du cinéma organise *les César du cinéma* (avec *César* au singulier). Or le *Petit Larousse illustré* donne toujours, dans sa dernière édition, le palmarès *des Césars* sans qu'il y ait donc de contestation de la part des organisateurs... D'autres auteurs d'ouvrages que l'on peut considérer comme étant aussi des ouvrages de référence emploient également le pluriel.

De ce fait, je prône l'unification sur *Oscars* :

- > la cérémonie des Césars 2018
- > Le César du meilleur film a été attribué au *Réveil du volcan*, de Natacha Persan.
- > Florent Tamplan a reçu le César du meilleur espoir masculin.
- > Le César du meilleur scénario original a été décerné à Rose Hanna et Marc Hassin.

Si l'on parle de personnes ayant reçu un prix, on garde la majuscule, et l'on ne guillemette pas :

- > Les organisateurs du ciné-club ont invité le César 2017 du meilleur film.

> Les quatre Césars ont animé avec verve la première journée du colloque sur le cinéma d'animation.

Les noms de prix, de trophées, de récompenses, dont la dénomination commence par le mot générique *prix* se présentent sous deux formes, en concurrence dans l'usage :

On garde la minuscule à *prix* si ce mot est suivi directement ou non d'un nom propre ou assimilé, et l'on met la majuscule au terme spécifique :

- > le prix Goncourt
- > le prix Baudelaire
- > le prix Catalogne libre
- > le prix du bénévolat Ozanam
- > le prix Nobel
- > le prix Nobel de la paix
- > le prix Jupiter

Si l'appellation spécifique est un patronyme comportant plus d'un élément (nom composé, nom et prénom, nom et titre ou qualité...), les éléments constitutifs sont reliés par des traits d'union :

- > le prix Anatole-France
- > le prix littéraire Guy-de-Maupassant
- > le prix Abbé-Pierre
- > le prix Général-de-Gaulle
- > le prix Claude-et-Georges-Pompidou

Si le mot *prix* est déterminé par un ou des termes communs tenant lieu de nom propre, il reste avec une majuscule au mot spécifique (ou au premier des mots du syntagme spécifique). Il n'y a pas de mise en italique ni de mise entre guillemets :

- > le prix Liberté
- > le prix En route pour l'avenir
- > le prix Résistance
- > le prix Economia
- > le prix littéraire Ernest-Renan

(À suivre.)

Jean-Pierre Colignon

* CFPJ, 2019, 306 p., 28,50 €.

Courrier des internautes

Question : *Suis-je exagérément maniaque ? J'entends : « La distance entre chaque personne est faible », « L'espace entre chaque table diminue »... Enfin ! Il faut bien deux personnes ou deux tables pour que distance ou espace aient un sens !*

Réponse : Oui. Des formulations correctes, comme « La distance entre chaque personne et sa voisine... » ou « L'espace entre chaque table et la plus proche... », subissent, dans les phrases que vous citez, des ellipses abusives, d'autant plus étonnantes qu'on peut souvent, autre correction, se passer de *chaque* et mettre au pluriel le nom introduit par *entre* : « L'espace entre les tables diminue » me paraît irréprochable.

Question : *« Les travaux auront lieu entre janvier et février » : encore quelque chose qui m'énerve ! Qu'en pensez-vous ?*

Réponse : À première vue, c'est absurde, car rien ne peut se produire, stricto sensu, entre le 31 janvier et le 1^{er} février d'une même année. Là non plus, je n'exclus pas l'hypothèse d'ellipses, celles de *début* et *fin*, par exemple : les travaux auront lieu entre début janvier et fin février. Mais, à la différence de « entre chaque ... », l'affaire n'est peut-être pas si simple, « entre janvier et février » me semble plutôt comporter une subtilité sémantique : on effectuera les travaux dans un laps de temps, encore imprécis, couvrant au plus les derniers jours de janvier et les premiers de février. Et cette nouvelle acception de « entre ... et ... » (« en un temps situé à la fois à la fin de ... et au début de ... ») pourrait bientôt ne plus troubler personne. La langue évolue.

André Choplin

Barbarismes à la mode

« Déconstruire, dit-il » ou le bilan de M. Soupe

« Détruire, dit-elle. »

Marguerite Duras

À l'approche des vacances d'été, M. Soupe avait reçu une excellente nouvelle : il était invité à un séminaire « wokiste » consacré à la féminisation du mobilier. Il en aurait pleuré de bonheur : chasser de notre vocabulaire ces insupportables « le fauteuil », « le buffet »... Voir ces épaves de la société patriarcale se métamorphoser en charmantes « la fauteuille », « la buffette » ! Le piano à queue hérité de ses parents perdrait enfin son arrogance masculine !

Puis notre ami César-Alexandre (qui se présente aujourd'hui sous l'appellation « César A. Soupe » pour se conformer à l'usage américain) songea qu'il ne serait pas mauvais pour lui de profiter de l'occasion pour afficher le bilan de son action en faveur de la déconstruction du français. Cet employé de l'État commis à l'amélioration du langage administratif a acquis, on le sait, une sorte de toute-puissance linguistique – qu'il partage avec M. Trossitin-Mouliné, le président de la Sorbonne, et un troisième personnage que nous n'avons pas encore rencontré bien qu'il joue un rôle essentiel dans la transformation de la langue : le publicitaire Jean Fumlec. Grâce au journaliste Jacquot, tous trois sont assurés d'une large diffusion de leurs travaux.

M. Soupe entreprit donc de récapituler les siens. Inscrivant dans un calepin, au fil de sa mémoire et d'après ses documents, la liste de ses trouvailles, il en fut presque surpris : il ne se souvenait pas d'avoir déjà introduit tant d'illogismes, d'absurdités et de vocables superfétatoires dans ce qu'il appelle avec mépris l'« idiome hexagonal ».

Il se rappela avec quel entrain il avait puisé dans le lexique des mots anglais, peu à peu substitués à leurs équivalents indigènes. Bien qu'arborant – service de l'État oblige – un semblant de patriotisme aussi solide que le bois d'un discours-programme, il ne pouvait s'empêcher de trouver de l'agrément à cultiver une langue apportée par une grande puissance étrangère. Son grand-père, après tout, dans les années 1940, avait bien appris l'allemand. Bon sang ne saurait mentir. Ainsi notre héros avait-il remplacé **déclencher**, **lancer**, **engager**, **concevoir**, **imaginer**, **instaurer**, **prendre l'initiative de**, **amorcer**, **démarrer**, **commencer**, **ouvrir** et divers autres verbes tels que **promouvoir** ou **mettre en route**, par « *to initiate* » ; ou encore **rénover**, **restaurer**, **moderniser**, **réaffecter**, par « *to rehabilitate* ». Qu'il camouflât ces emprunts sous des couleurs tricolores : « réhabiliter », « initier », ne trompait que le citoyen lambda, habitué à parler sans réfléchir, et Jacquot, notre jeune et ambitieux journaliste, tout réjoui d'alléger un peu plus son bagage, déjà réduit au minimum vital.

Quant à la tératogénie, branche très active de la production langagière, M. Soupe s'en était donné aussi à cœur joie. Déplorons l'absence d'une caméra de surveillance dans son bureau du ministère lorsqu'il avait entamé une danse du scalp en imaginant « délocaliser ». Les entrechats du bedonnant M. Soupe sont rares, et c'est un spectacle. « Délocaliser » ! L'antonyme de **localiser**, c'est-à-dire de « situer avec précision un emplacement ». Unique sens de ce verbe (créé sous la Révolution pour signifier momentanément, selon Alain Rey, « mettre en ordre, adapter, rendre local » quelque objet d'appartenance imprécise). Le *dé-* privatif par conséquent ne pouvait qu'abolir la connaissance que l'on a d'un emplacement. En aucun cas « délocaliser » n'incluait le sens de « transférer », « transplanter », encore moins « expatrier », trois verbes qui de surcroît suffisaient à toute espèce de déplacement, d'une entreprise par exemple.

C'était sans compter avec M. Soupe. « *Good opportunity* [Belle occasion], avait-il marmonné en se frottant les mains, de faire évoluer cette langue dont la fixité n'a que trop duré ! Les Français lisent encore Molière et Voltaire dans le texte ! Est-ce convenable ? Est-ce tolérable ? Si l'on veut

vraiment déconstruire, il faut brouiller les gens avec leur passé. »

Le séminaire wokiste l'avait accueilli à bras ouverts. Il ne résista pas à l'envie de raconter au Pr Trossitin-Mouliné le succès qu'il y avait remporté en élargissant le débat. Il avait dénoncé le « Diable occidental dominateur » et proposé de l'échanger contre « Satane » :

– Elles et ils m'ont acclamé debout !

Le président de la Sorbonne sursauta :

– Vous entendez par là une *standing ovation* ?

César-Alexandre esquissa un sourire complice :

– Bien entendu. Je plaisantais. Comme l'autre jour, quand j'ai déposé dans l'oreille du journaliste Jacquot l'idée de « transférer » en Pologne la fabrication du camembert.

– Sur quoi plaisantiez-vous ? L'idée ou le verbe ?

– Sur le verbe, mon cher président ! Il s'agissait évidemment de délocaliser le camembert.

Il sourit derechef, car il ne se lassait pas de se remémorer, encore et encore, la minute exquise où il avait attribué à « délocaliser » la signification impropre et inutile que nous entendons partout aujourd'hui. L'Académie avait eu beau protester, notamment par la voix de Jean Dutourd, tel est le poids du ventripotent M. Soupe que le vocable pollueur s'était installé, semblait-il, de manière irréversible. Aussi longtemps, en tout cas, que nous croirions marcher dans la voie du Progrès en nous allégeant de nos richesses.

Michel Mourlet

Une faute de goût

Depuis quelque temps la locution « *exhausteur de goût* » s'insinue dans les émissions culinaires. On l'applique à diverses substances dont l'effet principal est de faire ressortir ou d'accentuer certains saveurs, certains parfums.

Exhausteur vient de l'anglais *to exhaust*, « épuiser, vider ». Le

Dictionnaire de l'Académie française définit le mot comme suit :

« **AUTOMOBILE. Dans certains modèles anciens, petit réservoir auxiliaire muni d'un système lui permettant d'aspirer l'essence du réservoir principal pour alimenter le carburateur par gravité.** » Ainsi, un « *exhausteur de goût* » est une substance qui, littéralement, a pour effet de « vider, épuiser » le goût ! Son utilisation dans les rubriques consacrées aux recettes de cuisine est donc un faux sens doublé d'un contresens... Remarquons au passage qu'il y a une certaine ironie à se faire infliger une telle absurdité linguistico-gastronomique par les Anglais.

L'erreur commise régulièrement par les journalistes et chroniqueurs culinaires provient de la proximité (paronymie) [voir p. 20] entre **exhausteur** et « exhausseur ». **Exhausser** signifie « faire monter, mettre dans une position plus élevée, en hauteur, augmenter la hauteur, le niveau ». Malheureusement, dans la langue française, le substantif « exhausseur » n'existe pas plus que le verbe « exhauster » ! C'est ballot.

Alors, quel mot utiliser pour remplacer ce ridicule « exhausteur » ? Nous suggérons **rehausseur de goût**. Notre proposition sera-t-elle *exaucée* ?

Joseph de Miribel

Jargon de communicants

Les professionnels de la communication ont tendance à recourir à un jargon abscons. Cette façon de s'exprimer, adoptée par les journalistes et commentateurs, est à la fois prétentieuse et irritante.

Exemple : « *Pas d'effet waouh : malgré des éléments de langage qui font sens, la gouvernance n'a pas été en capacité de faire bouger les lignes sur cette séquence. Elle n'a pas respecté la deadline, sans réussir à créer une dynamique efficace et résiliente. Les bonnes pratiques n'ont pas été conceptualisées.* »

Traduction : « Pas de surprise : malgré des arguments pertinents, les autorités n'ont pas été capables de changer les choses sur cette période. Elles ont dépassé les délais et échoué à créer un mouvement efficace et résistant. On n'a pas trouvé la bonne méthode ».

Ces innovations sémantiques, souvent truffées d'anglicismes, correspondent à une volonté de différenciation et de distinction. Elles participent d'une langue de connivence, qui, de la part de ceux qui l'utilisent, traduit la volonté de paraître possesseurs d'un savoir que les autres ne possèdent pas. Pascal Maccioni¹ explique que l'objectif est de créer un « entre-soi excluant ». En d'autres termes, il y a les sachants qui se croient investis d'une mission divine et les ignorants, pour qui le mot « aspirationnel » relève plus de Moulinex ou Dyson que de sombres stratégies marketing. Pour ces derniers, le jargon peut impressionner, parce que ses utilisateurs montrent qu'ils

1. Auteur des *111 mots incontournables de la communication : le jargon pour tous* (Berg international, 2016, 120 p., 14 €).

connaissent leur métier et maîtrisent leur sujet. Mais le plus souvent le jargon irrite, parce que l'interlocuteur considère que celui qui l'emploie se montre prétentieux en ne faisant pas l'effort de parler la même langue que lui.

C'est par l'usage des mots qu'on construit la réalité. La déconnexion des communicants avec leur propre langue – notre langue – est largement responsable de la déconnexion des élites avec le peuple.

Pierre Gusdorf

Haro sur à



La préposition *à* est d'une grossièreté révoltante et doit être chassée et remplacée partout, partout. Déjà on ne dit plus, heureusement, qu'on habite à Paris, mais sur Paris. Quand on s'est avisé d'allonger les mots pour les rendre plus solennels, on a dit, plutôt qu'à distance, en distanciel.

Depuis longtemps déjà, les personnes

distinguées disent qu'elles vont en Avignon, elles diront bientôt qu'elles vont en Arras et qu'ensuite elles logeront sur Arras.

Beaucoup de personnes à peine moins distinguées disent qu'elles se promènent en vélo. Moi qui suis gueux, je dois aller en pied. Une écuyère dira qu'elle va en cheval. Pour lui déclarer sa flamme, on se mettra en genoux.

Bernard Leconte

Couleurs humaines¹

C'est le descendant d'un marron².

Il travaille maintenant dans une usine où il côtoie des bleus qui viennent d'être embauchés, des rouges qui organisent des grèves, des jaunes qui n'y participent pas et des verts qui vont sauver la planète.

Il a mauvais caractère, il est parfois rouge de colère ou vert de rage.

Quand il est blanc de peur il se reconforte avec un peu d'alcool et devient gris ou avec beaucoup de vin et devient noir.

Il est encore vert et il s'intéresse aux blondes, aux brunes, aux auburn, aux rousses. Au cours de ses voyages à travers le monde il a croisé des Blancs, des Jaunes, des Noirs, et aussi des Peaux-Rouges.³

Ses enfants ne lui ressemblent guère : son fils est un blanc-bec et sa fille une oie blanche.

Philippe Jullian-Gaufrès

Délégation du Gard

-
1. Pour les personnages célèbres : Prince Noir, Petit Chaperon rouge et autres Éminence grise ou Vert Galant, voir l'article de Jean-Pierre Colignon dans le numéro 272 de DLF (p. 40).
 2. Nom. « *Se disait d'un esclave qui s'était enfui* » (*Petit Larousse illustré*).
 3. On remarque que l'on caractérise les femmes par la couleur de leur chevelure et les hommes par la couleur de leur peau. Quand on prend en considération pour un homme la couleur de ses cheveux on ajoute généralement un qualificatif : un *grand* blond, un *beau* brun.

Orwell et Proust

Selon George Orwell, auteur britannique de *1984* et créateur du concept de la novlangue, « **la bonne prose est comme une vitre transparente** ». Dans un essai publié en 1946¹, il entre dans le détail pour expliquer ce que cela signifie en proposant six règles qui constituent un véritable guide de style. La cinquième précise qu'il ne faut jamais utiliser une expression étrangère s'il existe un équivalent dans la langue de tous les jours. Dans un contexte francophone, cela voudrait dire, évidemment, qu'il faut éviter les anglicismes qui n'ajoutent rien au message communiqué. Comme Claude Hagège l'explique, « **si l'on peut demeurer ouvert à l'emprunt lorsque le mot étranger désigne une réalité nouvelle qui ne possède pas de nom dans la langue d'accueil, en revanche, ce n'est pas figer la langue que de refuser d'admettre que *building, drink, challenge, poster* ou *royalty* apportent beaucoup plus que *bâtiment, boisson, défi, affiche* ou *redevance*² ».**

Pourtant, si un romancier connu dans le monde entier et un spécialiste de la linguistique de renommée internationale ont raison de condamner l'emploi d'expressions étrangères en général, il existe des deux côtés de la Manche des exceptions qui figurent parmi les plus belles œuvres littéraires de tous les temps. Shakespeare, Austen et Keats figurent parmi les nombreux écrivains anglais qui ont utilisé le français pour enrichir et illuminer leurs textes de manières différentes et à des fins spécifiques. Mais l'exception la plus frappante est sans aucun doute l'emploi d'anglicismes dans un des grands chefs-d'œuvre de la littérature française, *À la recherche du temps perdu*.

Tout au début d'*Un Amour de Swann* le lecteur découvre le « **petit clan**³ » des Verdurin. Il s'agit d'un mot anglais d'origine écossaise. *Clann* en gaélique signifie « famille ou enfants », mais le clan que réunit M^{me} Verdurin est plutôt son salon d'artistes et de fidèles sur

lequel elle règne avec beaucoup d'autorité et même avec une certaine cruauté. Odette de Crécy, un des rares membres du sexe féminin, cherche à faire inviter Charles Swann à ce petit clan :

« Mais voyons, est-ce qu'on peut refuser quelque chose à une petite perfection comme ça ? Taisez-vous, on ne demande pas votre avis, je vous dis que vous êtes une perfection.

– Puisque vous le voulez, répondit Odette, sur un ton de marivaudage, et elle ajouta : vous savez que je ne suis pas *fishing for compliments*⁴. »

Quelques pages plus loin, Odette exprime le désir de voir Swann dans « *son home*⁵ » et ne cache pas sa surprise qu'il habite un quartier « *si peu smart pour lui qui l'était tant*⁵ ».

Pourquoi de tels anglicismes dans ce beau roman français ? À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, la puissance de l'Empire britannique est à son apogée. Mais, en plus, c'est en 1872 que l'économie américaine a dépassé celle de l'Empire britannique pour devenir la principale puissance économique de la planète. L'hégémonie anglo-américaine commence à se faire sentir. L'anglais est à la mode et s'impose.

Mais l'emploi de l'anglais chez Proust est beaucoup plus subtil et nuancé qu'un simple reflet de l'anglomanie de la Belle Époque renforcée sans doute par les visites à Paris du prince de Galles, le futur roi Édouard VII d'Angleterre. Dans la *Recherche*, est-ce une bonne chose de parler anglais en France ? Est-ce un signe d'intelligence ou de sophistication ? Odette de Crécy n'est pas le seul personnage du roman à employer des anglicismes, mais c'est elle qui

1. George Orwell, *Politics and the English language* (Penguin books).

2. Claude Hagège, *Le français, histoire d'un combat* (Le Livre de Poche, p. 112-113).

3. Marcel Proust, *Du côté de chez Swann* (Garnier Flammarion, p. 307).

4. Marcel Proust, *ibid.* (p. 310).

5. Marcel Proust, *ibid.* (p. 316).

en utilise le plus. Odette est-elle éduquée et cultivée ? A-t-elle des connaissances profondes de la culture anglaise ? S'intéresse-t-elle à la littérature ou aux beaux-arts de l'Angleterre ? Tant s'en faut ! Odette est une femme entretenue, une demi-mondaine, une cocotte qui dit d'elle-même qu'elle est « **ignorante⁶** » et qu'elle a « **le goût des jolies choses⁶** ». Son emploi de l'anglais n'est qu'une forme de snobisme, une manière de se distinguer des autres en poursuivant son ascension sociale. Plus tard, dans *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, quand Odette est devenue M^{me} Swann et que le narrateur est tombé amoureux de sa fille Gilberte, il constate : « **Le nom de Noël était du reste inconnu à M^{me} Swann et à Gilberte qui l'avaient remplacé par celui de Christmas, et ne parlaient que du pudding de Christmas, de ce qu'on leur avait donné pour leur Christmas, de s'absenter – ce qui me rendait fou de douleur – pour Christmas. Même à la maison, je me serais cru déshonoré en parlant de Noël et je ne disais plus que Christmas, ce que mon père trouvait extrêmement ridicule⁷.** » Il serait difficile de croire que le jugement du père n'est pas en même temps celui de Proust.

En outre, comment Odette a-t-elle appris à parler anglais ? Quand Charles Swann se rend enfin compte de ses nombreuses infidélités, il cherche, dans sa tourmente, à la disculper : « **Pauvre Odette ! il ne lui en voulait pas. Elle n'était qu'à demi coupable. Ne disait-on pas que c'était par sa propre mère qu'elle avait été livrée, presque enfant, à Nice, à un riche Anglais ?⁸** » Le narrateur suggère donc au lecteur que les connaissances de l'anglais acquises par Odette sont loin d'être le résultat de son désir de s'instruire mais plutôt celui d'une liaison irrégulière et honteuse.

L'emploi de l'anglais quand ce n'est ni nécessaire ni désirable engendre aussi des scènes burlesques : « **Dès que M^{me} Swann voulait me dire quelque chose qu'elle désirait que les personnes des tables voisines ou même les garçons qui servaient ne comprissent pas, elle me le disait en anglais comme si c'eût été un langage connu de nous deux seulement. Or tout le monde savait l'anglais, moi seul je ne l'avais pas encore appris et étais obligé de le dire à M^{me} Swann pour qu'elle cessât de faire sur les personnes qui buvaient le thé ou sur celles qui l'apportaient des réflexions**

que je devinais désobligeantes sans que j'en compris, ni que l'individu visé en perdît, un seul mot.⁹ »

Et Odette n'est pas le seul personnage de la *Recherche* à se rendre ridicule en parlant anglais. Le duc de Châtellerauld, par exemple, en arrivant à une réception donnée par la princesse de Guermantes, découvre avec inquiétude que l'huissier chargé d'aboyer son nom est l'homme avec qui, quelques jours auparavant, il a eu une aventure sexuelle sans révéler son identité : « Mais M. de Châtellerauld était aussi froussard qu'imprudent ; il était d'autant plus décidé à ne pas dévoiler son incognito qu'il ignorait à qui il avait affaire ; il aurait eu une peur bien plus grande – quoique mal fondée – s'il l'avait su. Il s'était borné à se faire passer pour un Anglais, et à toutes les questions passionnées de l'huissier désireux de retrouver quelqu'un à qui il devait tant de plaisir et de largesses, le duc s'était borné à répondre, tout le long de l'avenue Gabriel : "I do not speak French."¹⁰ » Il y a des écrivains anglais qui sont très connus pour leur sens de l'humour. Proust n'a rien à leur envier !

Si seulement la France d'aujourd'hui était dotée d'un nouveau Proust capable de ridiculiser de manière aussi esthétique l'anglomanie mal informée de certains membres des élites françaises !

Donald Lillistone

6. Marcel Proust, *ibid.* (p. 316).

7. Marcel Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs* (Garnier Flammarion, p. 196).

8. Marcel Proust, *Du côté de chez Swann* (Garnier Flammarion, p. 509).

9. Marcel Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs* (Garnier Flammarion, p. 217).

10. Marcel Proust, *Sodome et Gomorrhe* (Garnier Flammarion, p. 98-99).

Ne pas dire « dire »

C'est un long article, paru récemment dans *Le Point* sur le sujet de prédilection du moment. Je parle de la retraite et de son âge.

Dans son texte truffé de doctes paroles entre guillemets et en italiques, le journaliste a pris un malin plaisir à trouver des synonymes pour attribuer à tel ou tel chacune des citations dont il émaille son article. Autrement dit, à ne pas dire « dire ».

Si certains verbes sont appropriés dans ce contexte, d'autres sont grammaticalement contestables mais colorent plaisamment l'article :

- *Il y a de quoi faire sauter plusieurs gouvernements, **conjecturait*** [en 1991, NDLR] *le Premier ministre* (avant même de réfléchir à la conjoncture).
- *Ce choix est judicieux, **assure** (untel), alors que 19 milliards d'euros, le déficit en 2030, **a calculé** (un autre tel).*
- [La transition] *pourrait affecter l'évolution de la productivité, **souligne*** (un interviewé, son surligneur à la main).
- *Le système à points permettrait [...] d'autoréguler le système, **soupire*** (un économiste, déjà lassé par cette perspective).
- *Mais il faudrait commencer par [...], **analyse*** (un spécialiste sûr de lui et se joignant au chœur des experts).
- *L'ajout d'une dose de capitalisation pourrait redonner confiance aux plus jeunes, **plaide*** (un sénateur qui a dû rêver de devenir avocat)...

Au fil de vos lectures, dans la presse ou les romans, vous en trouverez d'autres, dont le plus étonnant me paraît l'omniprésent *sourit*. Ah, le sourire de la Joconde !

Élisabeth de Lesparde

La politonymie

La politonymie est un domaine de l'onomastique¹ pour les entités politiques et administratives.

Le terme **politonyme** est formé du grec ὄνομα (*onoma*), « nom », sur πολιτικός (*politikos*), de πόλις (*polis*), « cité » en tant qu'« État »².

Un politonyme est d'abord le nom d'un **État**. Le mot **pays** peut couramment désigner aussi bien la réalité géographique que l'entité abstraite politique. *Politonyme* permet la dichotomie indispensable. Extrait de dialogue : « Tu restes en France pour les vacances ? – Non, je vais à la Martinique. – Mais la Martinique, c'est la France ! ». L'un prend *France* au sens géographique, l'autre, au sens politique, substitut courant de *République française*, forme officielle dite longue ou développée du politonyme.

Un politonyme, qu'il soit **actuel** ou **historique**, ne fait pas nécessairement référence à un territoire, *l'Union des Républiques socialistes soviétiques*. Généralement la forme longue comprend un **générique politonymique**, *République*, *Royaume*, *État*, *Empire*..., avec un nom de pays ou son adjectif, *République italienne*, ou un ethnonyme, *Émirats arabes unis*, auxquels s'ajoutent éventuellement d'autres adjectifs définissant la forme de l'État, son régime, sa religion, etc. Si certains États n'ont pas de forme longue, *l'Irlande*, d'autres en font un véritable manifeste, *la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste*.

Le même pays peut avoir différents politonymes successifs, *Royaume*

1. Défini à la SFO (Société française d'onomastique) le 21 novembre 2002.

Cf. « Onomastique, les noms propres », *DLF* n° 287, 1^{er} trimestre 2023, page 53.

2. On réservera *polionyme* aux noms de villes.

de France, Empire français, République française, ou concurrents, État français/France libre.

Le même politonyme selon le contexte peut prendre différentes formes de substitution, *le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*, abrégé en *Royaume-Uni* ou *la Grande-Bretagne* et même *l'Angleterre*, par des sigles ou des acronymes, *GB, R-U*, des codes alphanumériques, des surnoms, *la Perfide Albion*, ou par métonymie, *la Nation, le Régime*, le nom de la capitale, un immeuble, *le Kremlin...* Le politonyme change évidemment de forme selon la langue dans laquelle on s'exprime. Nous n'aborderons pas ici les problèmes de la traduction. La seule question de l'**exonymie** devrait faire l'objet d'un article.

Les politonymes désignent aussi les **subdivisions politico-administratives** de taille et de statut très divers, *République fédérée, canton, région autonome, province, département, district, cercle*, jusqu'au niveau de la plus petite entité, la *commune*. La France, avec son millefeuille, en a une belle collection ; la République de Russie en a toute une gamme avec ses 89 « sujets ».

Bien que les noms communs se traduisent, on a simplement francisé certains génériques exotiques comme *oblast, vilayet, sandjak...* Indépendamment de leur taille, certaines de ces entités ont un nom spécifique, comme les États, ou sont simplement désignées par un générique avec le nom de leur chef-lieu, ou parfois par un ethnonyme ou son adjectif.

Il existe également des entités dites **secondaires**, géographiquement dissociées de la métropole, *colonies, protectorats, territoires d'outre-mer...* avec des liens de dépendance plus ou moins forts.

Les politonymes ne désignent pas que les entités officielles. *L'État islamique*, sans être membre de l'ONU, a une série de dénominations, *EI, Daech...* dont certaines servent à prendre des distances, *Organisation « État islamique »*. Des entités comme *le Front Polisario, l'OLP, l'IRA...* constituent une catégorie entre organisation politique, armée, et gouvernement à ambition étatique. Leurs noms, souvent sous forme de sigle, ne sont pas de nature différente de ceux des États établis ; ce sont des politonymes à part entière.

Le glissement est progressif vers le nom de simples **partis politiques**, pour lesquels on peut envisager une sous-catégorie ; ils relèvent de l'onomastique, ce sont des noms propres avec une forme officielle, entre politonyme et marque déposée.

Avec les **associations d'États**, *union, fédération...*, ou les rapprochements sur critères limités, *Bénélux, Union européenne, Communauté des États indépendants, CEI...*, mais aussi *la Ligue arabe, l'OPEP* ; des alliances militaires, *l'OTAN, le Pacte de Varsovie...*, la multiplicité de statuts donne un continuum vers les **organisations internationales**, *l'ONU* avec sa multitude d'organes, institutions, conseils et agences, *l'Unesco, l'OMS, le Fonds monétaire international...* sans différence de nature du point de vue linguistique avec les **organisations non gouvernementales**, **ONG**, *Green Peace, WWF...*

Le cas des **communes nouvelles regroupées** offre une démonstration de la nécessité de distinguer clairement *politonyme* et *toponyme*.

La fusion dans une nouvelle entité administrative ne fait pas disparaître le village, réalité géographique. Son nom devient politonyme historique de l'ancienne commune. La prise en compte de la réalité géographique rend inutile de renommer les rues homonymes des différents villages, ce qui est une source supplémentaire de perte de repères et de référence patrimoniale. L'adresse doit conserver le nom du village, toponyme, avant le nom de la nouvelle commune, politonyme.

Faute de distinguer les deux concepts, l'État a introduit beaucoup de confusion.

Ange Bizet*

Délégation de l'Yonne (ADELFY)

* Administrateur de la SFO (Société française d'onomastique), membre de la CNT (Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géographique [CNIG]).

Tableau d'horreurs



– Un adhérent nous écrit : « *Il est délicat de s'en prendre au président de la République, protecteur de l'Académie française. Mais tout en sachant que les pouvoirs publics soutiennent DLF, nous devons réagir énergiquement au fait qu'Emmanuel Macron s'est exprimé exclusivement en anglais à La Haye le mardi 11 avril 2023!*

Dans un discours sur la souveraineté européenne et la nécessité de ne pas toujours suivre les États-Unis, il a non seulement manqué une occasion unique de présenter la langue française comme la langue internationale susceptible d'être la langue de l'Europe, mais il a ruiné tous les efforts des défenseurs du français.

En réponse à des questions posées par des Français, il a répondu en anglais, alors que son hôte néerlandais a répondu à une question dans sa langue maternelle! Alors que son auditoire était la France entière, bien plus que ceux qui assistaient à son discours, puisque les chaînes de radio et de télévision retransmettaient en direct la voix de sa traductrice et tous ses gestes,

il a hélas prouvé à nos médias qu'il est inutile pour un Français de bien connaître sa langue et, a fortiori, d'apprendre une langue étrangère autre que l'anglais, puisque le seul anglais lui donne toutes les clés d'une carrière réussie... »

Nous comprenons et partageons sa réprobation.



– La Poste vient de créer un nouveau service fort utile de retrait automatique des colis de produits commandés par l'internet. Mais pourquoi ce dispositif implanté à 17 000 exemplaires en France a-t-il été encore une fois baptisé d'un terme anglais, à savoir « *Pickup station* »? Les meubles de rangement portent l'inscription « *Collect & Station* »! Vous pourrez récupérer votre colis grâce au logiciel « *Pickup Pass* »! Par ailleurs La Poste fait la réclame de son service d'expédition « *SHOP 2 SHOP by Chronopost* »! Nos postiers français ont-ils honte de notre langue pour qu'ils l'écartent systématiquement, au seul profit de l'anglais, lorsqu'il s'agit de baptiser un nouveau service?

Marceau Déchamps

Tableau d'honneur

NON au TOUT-ANGLAIS !

Article 2 de la loi TOUBON du 4 août 1994 – (extrait) :

« Dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire. Les mêmes dispositions s'appliquent à toute publicité écrite, parlée ou audiovisuelle... »

– Anne Rosnoblet, administratrice de notre association, parcourt Paris armée de ses autocollants sur lesquels il est inscrit : « Non au tout-anglais ! ». Elle traque les anglicismes sur les façades des commerces et les affiches. Son activisme a été remarqué par des journalistes de France Info qui lui ont consacré un article sur leur site internet à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie. Anne Rosnoblet en a profité pour dénoncer l'emploi de l'expression « *click & collect* ». C'est les nombreuses actions individuelles qui participent fortement à l'efficacité de notre association.



– La presse nous apprend qu'un centre de la francophonie a été ouvert dans une petite ville d'Arménie, Vardenis (12 700 habitants), et que des cours de français seront dispensés à des élèves de 11 à 15 ans. Les services de l'ambassade de France en Arménie ont répondu avec efficacité à la

demande locale. Cette information peut sembler mineure, mais elle illustre la force des liens culturels qui unissent nos deux peuples. Elle confirme l'appétence de beaucoup de pays pour notre langue. Ne les décevons pas.



DLF et sa délégation des Pays de Savoie ont rejoint le collectif Oser le français créé à l'initiative de Louis Maisonneuve, président de l'Observatoire des libertés pour mener une action contentieuse groupée.

Les cibles choisies ont été les établissements publics qui ne respectent pas la loi du 4 août 1994 (loi Toubon) en matière de double traduction des indications destinées au public. Vingt établissements ont été visés. Aéroport de Paris et le département de Dordogne ont répondu favorablement dès réception du recours amiable. Pour les autres nous attendons les jugements des tribunaux administratifs qui ont été saisis. Cette action a été rapportée dans plusieurs médias importants. Nous pouvons être satisfaits de ce premier résultat qui confirme l'efficacité d'une action concrète et concertée.

Marceau Déchamps

Enseigner pour Michel Boiron

Le Prix du rayonnement de la langue française a été attribué au CAVILAM - Alliance française (voir p. IV). Dans ses remerciements, l'ancien directeur, Michel Boiron, a tenu à partager cette récompense avec son successeur, Grégory Lasne.



De gauche à droite : Grégory Lasne, Xavier Darcos et Michel Boiron.

Nous souhaitons d'abord exprimer notre profonde gratitude pour ce premier Prix du rayonnement de la langue française de l'association Défense de la langue française. Merci donc à Xavier Darcos, à Jean Pruvost et à tous les membres de l'association.

Nous sommes très honorés que ce prix soit attribué à un établissement d'enseignement.

La langue française et la promotion de la francophonie sont notre cœur de métier, notre raison d'être.

L'aventure a commencé en 1964. Une initiative originale. La mairie de Vichy et l'université de Clermont-Ferrand créent le « Centre audiovisuel de langues modernes » dont l'acronyme est CAVILAM. L'institution deviendra ensuite le « Centre d'approches vivantes et des médias » en 2004, puis intégrera le réseau international des 834 Alliances françaises dans le monde en 2012.

L'association a trois missions essentielles : l'enseignement du français aux étrangers, la formation de professeurs et le développement d'outils pédagogiques novateurs pour l'enseignement et l'apprentissage du français.

Depuis sa création, près de 270 000 étudiants et professeurs de plus de 140 nationalités ont été accueillis en résidence à Vichy pour une immersion culturelle et linguistique. Un vrai succès. Ce nombre ne tient pas compte des milliers de professeurs et étudiants formés par ailleurs lors des missions de formation et d'expertise ou encore des formations en ligne ou webinaires assurés dans le monde entier.

Ce qui caractérise cette institution, c'est à la fois son ancrage local à Vichy et sa dimension internationale, au service de l'éducation en français dans le monde.

Pour nous, le français est à la fois notre langue patrimoniale, mais également un outil de développement personnel et professionnel pour les personnes avec lesquelles nous travaillons. À travers notre action, nous revendiquons l'usage du français comme langue de partage et de dialogue entre les cultures, comme langue d'accès au savoir et à la connaissance.

Notre métier, c'est à la fois d'enseigner le français, mais aussi de donner envie de français, de donner envie d'apprendre et d'enseigner le français, de donner envie de culture française et francophone. C'est pourquoi l'établissement développe de nombreux outils pédagogiques diffusés sur internet et par des partenaires comme TV5MONDE, RFI, l'Institut français ou l'Organisation internationale de la francophonie.

Nous travaillons sans relâche pour que notre langue soit apprise, aimée et utile à ses usagers, pour que, en reprenant les termes de François Cheng, ce qui commence souvent par « *un mariage de raison* » devienne « *une passion* » partagée.

Merci donc à vous pour la reconnaissance que vous nous apportez aujourd'hui.

Michel Boiron est né le 27 novembre 1954.

Études et carrière : a étudié à la fois en France et à Berlin. Passionné par l'enseignement et la philologie, il étudie la romanistique (philologie romane) tout en complétant son parcours par des diplômes en allemand et en histoire de l'art (1974-1985). À la suite de ses études, il devient directeur pédagogique dans une école du sud de la France avant d'occuper un poste de responsable de formation chez AGEFOS durant quatre ans sur la Côte d'Azur. C'est en 1994 qu'il est recruté comme directeur pédagogique du CAVILAM dont il prend la direction en 1997.

Il a participé à la conception et à la réalisation de nombreux projets pédagogiques en particulier avec TV5MONDE, RFI ou en partenariat avec l'Institut français ou l'Organisation internationale de la Francophonie.

Décorations : chevalier de la Légion d'honneur et chevalier des Arts et des Lettres.

Grégory Lasne, 51 ans, directeur adjoint du CAVILAM - Alliance française depuis 2011, en est le directeur général depuis le 1^{er} janvier 2023.

La francophonie selon Emmanuel Khérad

Lauréat du prix Richelieu 2022, destiné à un journaliste de radio (voir *DLF* nos 285, p. V, et 286, p. 2), Emmanuel Khérad nous a transmis le discours de remerciements qu'il avait préparé pour la cérémonie de remise des prix, le 9 juin 2022, dans le salon Édouard-Bonnet de l'Institut de France.



En me remettant ce prix Richelieu, vous donnez un signal fort pour toute la francophonie. Au-delà de ce prix nominatif, vous valorisez dix-sept ans de travail pour la culture et la francophonie. La francophonie est un partage. Ce n'est pas une idée, ce n'est pas un concept politique, c'est une évidence pour la défense de la langue française. Partager des idées, croiser des cultures, c'est ce que nous avons toujours fait dans « La Librairie francophone ». À l'image de cette rencontre magnifique entre Hélène Carrère d'Encausse et Dany Laferrière, un jour, dans un grand studio de Radio France en public.

La francophonie, nous ne le dirons jamais assez, est un rempart face à l'obscurantisme. Je me souviens de l'écrivain tunisien Ali Bécheur qui m'avait dit un jour : « *Emmanuel, continuez à porter les valeurs de la francophonie, dites-leur partout où vous irez que c'est notre rempart pour combattre les fondamentalistes.* » J'ai gardé ces mots en mémoire.

Alors évidemment il y a des critiques, des oppositions, des contestations même. La francophonie ne pourra se développer sur le plan culturel qu'à la seule condition que tous les pays francophones soient mis sur un plan d'égalité absolue. À la seule condition que les écrivains de langue française, qu'ils soient créoles, africains, français, canadiens ou de toute autre origine, soient dans le même rayon en librairie : celui de la littérature francophone. Il ne devrait pas y avoir de différence entre la littérature dite française et la littérature dite francophone. Les rayons des librairies en France et en Europe sont encore trop vides d'auteurs francophones du monde, originaires de ces pays qui défendent la langue française et qui sont relégués dans une catégorie à part. Quelle joie de voir l'un des auteurs révélés par « La Librairie francophone » au début de sa carrière, comme Mohamed Mbougar Sarr, obtenir le prix Goncourt ! Alors il faut développer ces idées, partout où nous le pouvons dans le monde. Il faut donner toutes les couleurs à la francophonie. Nous avons la chance de pouvoir laisser un monde de couleurs à nos enfants.

Je me souviens de ces couleurs que nous avons transmises à l'antenne. Nous avons toujours

pensé aux auditeurs en créant nos programmes. La qualité avant tout, la précision et l'intégrité avant tout ! Faire la meilleure émission possible à chaque fois. C'est cela la ligne, la seule ligne qui m'importe.

Je me souviens de Dany Laferrière qui, interrogé après une émission au Salon du livre de Montréal, avait dit de moi que j'étais maniaque quand je faisais une émission, dans sa construction, dans son rythme, dans sa présentation. Il avait raison.

Je me souviens d'Amin Maalouf et de Jean-Christophe Rufin qui nous avaient accueillis à l'Académie française pour deux entretiens. J'avais insisté pour m'asseoir à la place d'Amin Maalouf, pour avoir le son qui correspond bien à son siège à l'Académie. Je voulais aussi entendre Jean-Christophe Rufin sous la Coupole, pile en dessous, pour qu'il décrive au mieux ce qui nous entourait.

Je me souviens avoir emmené la grande poétesse libanaise Vénus Khoury Ghata dans la maison de son enfance à Beyrouth. Elle n'y était jamais retournée depuis la guerre. À la place il y avait un petit immeuble. Son émotion était si grande qu'il fallait la tenir. Elle dira ensuite que c'est grâce à notre tournage qu'elle avait surmonté ce moment.

Je me souviens de la joie de Jean-Loup Dabadie dans notre studio, se mêlant avec entrain à la convivialité du moment ; de la découverte d'Erik Orsenna les yeux écarquillés face à la grande artiste Natacha Atlas qui chantait devant nous au cours d'une émission ; des mots d'Alain Mabanckou quand il arrive à l'émission et dit à ceux qui sont autour : « *On est chez nous ici, "La Librairie francophone", c'est chez nous !* » Oui, cher Alain, c'est vrai, c'est chez vous, cette émission est la vôtre. Il y a au moins un souvenir pour chaque auteur, je pourrais vous en parler des heures.

En m'attribuant ce prix, vous récompensez aussi un travail d'équipe et les directions de chaînes qui diffusent et coproduisent « La Librairie francophone ». France Inter et en particulier Laurence Bloch et la présidente de Radio France Sibyle Veil, la RTS, la RTBF et Radio Canada. Et puis je veux aussi associer mon plus fidèle collaborateur, Jean-Philippe Veret, qui travaille sur toutes mes émissions depuis plus de quinze ans. Il y a des rencontres dans la vie professionnelle qui font toute la différence. Merci pour sa bienveillance, son honnêteté et sa loyauté, que je garderai en moi à vie.

Merci à vous, association Défense de la langue française pour ce prix ! Merci de nous écouter, merci de nous soutenir.

Vive le livre, vivent les libraires indépendants et vive la francophonie !

Emmanuel Khérad, né à Nice en 1974, journaliste et producteur, membre du CNL (Centre national du livre).

Études : diplômé de l'École de journalisme de Marseille.

Carrière : crée et produit « Quartiers libres », sur LCM et sur les radios de la région PACA. Il anime quelque temps « Cultures urbaines » sur France Inter. En 2003, il crée et présente à France Inter « Escale estivale », magazine d'actualité culturelle diffusé jusqu'en 2015. Il présente depuis 2005 « La Librairie francophone », diffusée sur France Inter, Radio Canada 1^{re}, la RTBF, RTBF International, la Radio suisse romande (RTS la Première). Depuis 2017, il a lancé « La Librairie francophone estivale », reportages et rencontres dans l'esprit d'un grand club francophone ouvert aux auteurs et aux artistes. « La Librairie francophone » a donné naissance en janvier 2019 à une déclinaison à la télévision une fois par mois diffusée sur TV5 Monde, RTBF La Trois en Belgique, RTS La deux en Suisse et ICI ARTV au Canada.

Publication : *La Massalia, 2 600 ans de Marseille* (2000).

Nouvelles publications



BÉVUES, BOURDES, CONTRESENS ET CIE. INVENTAIRE IMPITOYABLE, MAIS HUMORISTIQUE, DES FAUTES RÉCURRENTES COMMISES À L'ÉCRIT ET À L'ORAL, de Jean-Pierre Colignon

CFPJ, 2022, 158 pages, 22,50 €

L'inventaire est peut-être impitoyable, mais le réquisitoire est heureusement assorti d'un sourire. Les confusions quand on écrit sont parfois très innocentes. On commence avec un mot. Il se transforme sous vos doigts en un phénomène graphique qui n'a rien à voir avec ce que vous vouliez montrer... Des bévues, des bêtises, qui n'en fait pas? Que d'erreurs vous frappent à l'écoute de la radio ou de la télévision! Il y en a beaucoup d'innocentes, mais d'autres qui relèvent du *perseverare diabolicum*. Que de confusions répréhensibles entre *près de* et *prêt à* et de mélanges entre *conjoncture* et *conjecture*! Qui ne se trompe pas? Jean-Pierre Colignon ne manque pas d'indulgence, même s'il recherche la perfection. Comment confondre *égailier* et *égayer*? Parfois, l'usage d'un mot est particulièrement ridicule, comme dans cette petite phrase : « *Mes parents jouissent d'une très mauvaise santé.* » « *Ne vous déplacez pas pour les élections présidentielles... Il ne s'agit que d'une tête à élire.* » L'élection se contentera du singulier... Que d'occasions de se perdre dans une foule de petites erreurs, toujours regrettables. Jean-Pierre Colignon fait tout son possible pour vous éviter les petites comme les grosses. Suivez-le! Ce guide est sûr et ne manque pas d'esprit. **Jacques Dhaussy**



L'IMPÉRATIF PLURILINGUE. 18 ANS AVEC L'OBSERVATOIRE EUROPÉEN DU PLURLINGUISE

de Christian Tremblay, préface de Jean Pruvost

Observatoire européen du plurilinguisme, « plurilinguisme », 2022, 514 pages, 18 €

Président fondateur de l'OEP, Christian Tremblay nous offre une présentation originale de l'organisme qu'il a créé, à la suite des 1^{res} Assises européennes tenues à Paris en novembre 2006 et dont il veut retracer la bénéfique réalisation depuis la production de la Charte européenne du plurilinguisme. Programme gigantesque, car, ainsi que le note dans sa préface Jean Pruvost, « *cet ouvrage est à quadruple vocation : historique, philosophique, linguistique et prospective* ». Une excellente idée : publier, après un rappel historique, une suite de 70 éditoriaux de l'OEP parus depuis sa formation, classés sous des têtes de chapitre permettant de donner à l'ensemble une unité thématique. En voici quelques-uns : « Le plurilinguisme, un incontournable de l'économie, de l'entreprise et du travail » ; « Les langues ont droit à toute notre attention » ; « La langue et les langues, passage obligé de l'éducation » ; « La philosophie politique et l'éveil de la conscience linguistique » ; « Les langues dans les entreprises » ; « Pour une théorie générale de la domination » ; « Qui sommes-nous? » Ces titres, peut-être un peu abstraits, s'éclaircissent grâce à des sous-titres qui répondent par exemple à des questions que se posent des enseignants ou des parents qui se demandent s'il est nécessaire de commencer l'enseignement de l'anglais dès la maternelle ou comment on enseigne les langues en Europe. Fruit d'années de travail, menées avec des collaborateurs tout aussi passionnés et compétents, cet ouvrage aurait pu se concentrer uniquement sur des thèmes contemporains, tels que l'envahissement des pays d'Europe ou d'autres continents par l'anglo-américain ou l'indiscret percée du cinéma avec ses affiches et ses VO..., il n'en est rien. Il consacre une place considérable à « la Francophonie qui a un bel avenir devant elle ». L'Observatoire européen du plurilinguisme est un organe vital qui mérite pour notre langue toute notre attention. C'est un veilleur efficace! **J. Dh.**

GUIDE DES 100 MOTS À CONNAÎTRE POUR REHAUSSER UN DISCOURS, de Jean Pruvost
(Le Figaro littéraire, 2023, 146 p., 9,90 €).



Cet ouvrage pratique n'est pas un encouragement à utiliser des mots rares pour paraître savant ou cultivé. Au contraire. Il s'agit seulement de respecter la langue française et d'utiliser, dans un texte ou la conversation, le mot juste qui peut être comparé à un bijou discret et précieux. En effet, le mot juste remplace agréablement les *trucs*, *machins*, *bidules* et apporte une appréciable précision. Les cent mots rassemblés par Jean Pruvost constituent un riche arsenal qu'il nous aide à utiliser à bon escient. Il les définit, les intègre dans une phrase, les met en situation dans un récit ou une anecdote, il en précise l'exactitude. C'est ainsi qu'Harpagon, modèle de l'avare, en devient « *l'archétype, incarnant parfaitement ce défaut* », qu'au chapitre de l'anxiété se précipitent un certain nombre de synonymes comme *atrabilaire*, *mélancolique*... Un mot rare comme *brimborion* réveille soudain *babioles*, *bricoles* ou *fanfreluches*. Est-il impossible d'améliorer une situation compliquée? C'est *tomber de Charybde en Scylla*, mais c'est aussi l'occasion de retrouver les origines mythologiques de cette expression. Ces quelques exemples peuvent inquiéter par le désordre dans lequel ils se présentent, mais notre auteur a classé tout cela par thèmes dans des index où la recherche de la précision le dispute à l'élégance ou à l'émotion. Parmi ces *100 mots à connaître*, que de « petits bonheurs » à ressusciter! **J. Dh.**

MALAISE DANS LA LANGUE FRANÇAISE. PROMOUVOIR LE FRANÇAIS AU TEMPS DE SA DÉCONSTRUCTION
sous la direction de Sami Biasoni

Cerf, 2022, 258 pages, 20 €



Qu'est-ce qu'un malaise linguistique? Et pourquoi précisément français? L'essai dirigé par Sami Biasoni, composé d'articles signés d'éminents enseignants, écrivains, philosophes, comporte en sous-titre un terme éclairant : « déconstruction ». Attention! Il ne s'agit pas du concept d'analyse critique fondé par le philosophe Jacques Derrida (1930-2004), mais d'un champ de bataille beaucoup plus récent organisé par un mouvement féministe remettant radicalement en cause « *les stéréotypes de genre* », le but poursuivi étant d'assurer une parfaite égalité du vocabulaire en le démasculinisant au maximum! Concrètement, cette invention (applicable uniquement à la langue écrite dite « inclusive ») impose le point médian, la double flexion, le choix privilégié des termes épïcènes (identiques au masculin et au féminin) et la féminisation des titres. Les linguistes nous disent que la langue évolue naturellement. Ici, tout à l'inverse, il s'agit d'une organisation systématique poussée à l'absurde, avec des néologismes tels que *pompière*, *clowne*, *femmage*, *matrimoine*, etc. Si le ridicule ne tue pas, il blesse! D'où le malaise éprouvé par ceux qui estiment incompréhensibles et imprononçables des textes déformés par une clique d' « *intellectuelles autoproclamées* ». Comment une langue stabilisée au cours des siècles par des grammairiens, enseignée par l'école de la République et magnifiée par la littérature, peut-elle souffrir de telles distorsions? Est-il permis de désobéir à l'Académie française, laquelle a, par deux fois, fermement condamné l'écriture inclusive comme « *aberration confinant à l'illisibilité* »? **Monika Romani**

IL FAUT VOIR COMME ON SE PARLE. MANIFESTE POUR LES ARTS DE LA PAROLE, de Gérard Garutti
Actes Sud, 2023, 160 pages, 12,50 €.



Au commencement était le Verbe, aujourd'hui le verbiage, vide des formules, dégénérescence du sens, absence d'écoute, dégradation de l'attention. L'auteur, homme de paroles s'il en est (enseignant et metteur en scène, dramaturge et écrivain), déplore l'état de dérégulation de ce qui est pourtant l'essence de l'humanité. Prenons néanmoins en considération quelques circonstances atténuantes : invasion des portables, prolifération des écrans, cacophonie médiatique, réseaux sociaux déversant des propos irresponsables, d'où le

développement de la glossophobie, littéralement « peur de la langue vivante », avec des émotions réduites à des émoticônes, etc. Gérald Garutti invoque Freud pour le retour d'une parole sublimée rendue possible par la création du Centre des Arts de la Parole (CAP), lieu de renaissance d'un espace de débats et de dialogues. **M. R.**



QUAND LA LANGUE S'ENFLAMME. UNE HISTOIRE DES MOTS QUI NOUS DIVISENT, de Pierre Troullier

Novice, 2023, 144 pages, 9,90 €, version numérique 6,99 €

Mais quel est cet incendie linguistique menaçant? D'emblée, Pierre Troullier nous rassure : la langue n'est pas en péril, car les mots sont résistants, produits d'une longue histoire culturelle, morale, sociale et politique. Il confirme : « *Ce que les mots d'aujourd'hui ont à nous dire dépasse largement notre époque et nos débats.* » D'où le travail d'historien mené par l'auteur qui nous prouve, entre autres, que **blasphème** et **fanatisme** obscurcissent déjà le siècle des Lumières; **colonisation**, **guerre** et/ou **paix**, **laïcité**, autant de thèmes brûlants dont il faut absolument déchiffrer l'origine pour les comprendre. Et **féminisme**! Nous sommes encore loin d'en avoir saisi le concept, parlons plutôt **des** féminismes, d'autant que la situation se complique avec le troublant passage au genre **neutre**... Captivant! **M. R.**



RAPPORT AU PARLEMENT SUR LA LANGUE FRANÇAISE 2023, par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Ministère de la Culture, 100 pages, téléchargeable sur internet

Élaboré par la DGLFLF, ce document permet de sensibiliser le public au bien commun qu'est la langue et de mettre en lumière les politiques publiques menées en faveur de la langue française. Cette nouvelle édition présente un panorama des situations, des projets et des acteurs au service de la langue française. Elle dresse un portrait vivant de la situation de la langue française en France et dans le monde. Analyses, statistiques, chiffres clés, entretiens et témoignages d'experts apportent des éclairages sur les grands enjeux de notre époque : la langue au service du citoyen, la maîtrise de la langue comme facteur de la cohésion sociale, l'innovation et les techniques du langage pour notre souveraineté numérique, la richesse de nos langues régionales, ou encore la promotion du français et de la Francophonie, en dialogue avec les autres langues, en Europe et dans le monde. Une large place est accordée à la loi Toubon, qui fêtera l'an prochain son 30^e anniversaire. Bernard Cerquiglini, Hélène Carrère d'Encausse, Leïla Slimani, Pap Ndiaye, Barbara Cassin, Frédéric Vitoux, Jean Pruvost, Nicolas Bordas et bien d'autres écrivains, linguistes et personnalités politiques ou chefs d'entreprise apportent leur témoignage dans ce document particulièrement coloré et volontariste. **Pierre Gusdorf**

À signaler :

- **POURQUOI NOS ÉTUDIANTS NE SAVENT-ILS PLUS ÉCRIRE ? LES RAVAGES DE LA PHOTOCOPIEUSE**, d'Aude Denizot (Enrick B. Eds, « Le Porte-Voix », 2022, 124 p., 14,90 €, version numérique 9,99 €).

- **OBJECTIF ZÉRO FAUTE ! LES ASTUCES D'UN PRO POUR (SE) CORRIGER AU QUOTIDIEN**, de Jean-Pierre Colignon (Les Éditions de l'Opportun, 2023, 312 p., 14,90 €).

* * *

- **ÊTES-VOUS SÛR D'AVOIR UNE BONNE PLUME ?**, de Line Sommant (Librairie Larousse, 2023, 64 p., 5,95 €).

- **DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES ÎLES FRANÇAISES**, de Claude Gantet, préface de Pierre Gastal (DésIris, 2023, 160 p., 19,50 €).

- **GROSSE LÉGUME, REINE DES POMMES & HERBES FOLLES. LES SECRETS DE 1 001 EXPRESSIONS FLEURIES ET FRUITÉES**, de Françoise Guerard (Les Éditions de l'Opportun, 2023, 336 p., 18,90 €).

Vie

de l'association

Sommaire

Assemblée générale	II
Les délégations en 2022	II
Déjeuner et prix	IV
Nouvelles des délégations	V
Le Plumier d'or 2023	VI
Tribune	IX
Changement d'adresse	IX

Merci!	X
Trouvez l'auteur	X
Solution des mots croisés	X
À noter dans votre agenda	X
Échos	XI
Communiqué	XIII
Bulletin d'adhésion	XIV

Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : M. Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M^e Jean-Claude Amboise.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorière adjointe : M^{me} Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaires généraux adjoints : MM. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur, et Pierre Gusdorf.

Administrateurs : MM. Ange Bizet, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, M^{me} Riana Le Gal, MM. Philippe Le Pape, Michel Mourlet, M^{me} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, M. Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoblet, M. Jean-Marc Schroeder, M^{me} Marie Treps.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Assemblée générale

Notre assemblée générale s'est tenue, le 1^{er} avril, dans la salle Pierrotet de la mairie du Ve, aimablement mise à notre disposition par la maire **M^{me} Florence Berthout**.

Présenté par nos vice-présidents, **Christophe Faÿ** et **Jean Pruvost**, et la secrétaire générale, le rapport moral* a été adopté à l'unanimité. Des activités menées en 2022, il faut retenir le succès des concours, Plumier d'or et Plume d'or, les dictées, l'application de la loi, l'observatoire des médias, les émissions de radio ou de télévision, etc.

Le trésorier, **Franck Sudon**, a présenté le rapport financier*. Les comptes 2022 ont été approuvés à l'unanimité et le déficit comptable de 10 303 € a été porté en pertes dans les comptes annuels 2022. Enfin, les comptes prévisionnels 2023 ont été approuvés à l'unanimité.

Les administrateurs sortants, **MM. Jacques Dhaussy, Claude Gangloff, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, Alain Roblet et Franck Sudon**, ont été réélus à l'unanimité, et, nouvelle et jeune candidate, **M^{me} Riana Le Gal** a été élue à l'unanimité.

Parmi les nombreux participants étaient venus de province : **M^{mes} Odile Agnani, Marie Barthonet, Arlette Blanchet, Constanze Dedieu, Françoise Guérin, Régine Lefèvre, Mireille Le Pape, Jacqueline Lutringer et Françoise Zamfirescu** ; **MM. Germain Agnani, Ange Bizet, Jean Blanchet, Alain Collet, Pierre Dérat, Gérard Hepp, Philippe Jullian-Gaufrès, Philippe Le Pape, Matthieu Lutringer, Jean-Marie Meyer, Jérôme Samuel et Alain Roblet**.

Notre **président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut**, venu pour clore l'AG, a noté l'utilité de DLF et félicité tous ceux qui se dévouent en son sein pour la promotion de notre langue. Il a remis un diplôme d'honneur aux adhérents fidèles à DLF depuis 1983 : **M^{me} Anne Barriquand**, représentée par son fils **le père François Barriquand, MM. et M^{mes} Henri Cluzel, Claude Guémard, MM. Serge Delannoy, Dante Terrini, Jean-Luc Tortel et François Verschaeve**, représenté par sa sœur **M^{me} Odile Camo**. Tous furent longuement applaudis. **G. M.-V.**

* Le rapport moral, accompagné du tableau des sources du recrutement des 182 adhésions de l'année 2022, et le rapport financier seront adressés, par la poste ou par courriel, aux adhérents qui en feront la demande au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Les délégations en 2022

Le dynamique **Achour Boufetta**, correspondant de la **représentation d'Algérie**, a créé une page Facebook intitulée « Le français et moi » pour aider à apprendre et à se perfectionner dans la langue française. Ce groupe recueille une grande adhésion.

Le président de la **délégation de l'Allier, Frédéric Fossaert**, indique que la délégation a participé au Salon du livre à Vichy.

La délégation **de Bordeaux** n'a pas communiqué ses activités.

La présidente Véronique Likforman a suspendu les activités de la **délégation de Bruxelles-Europe**. Vous pouvez visiter son site internet via le site de DLF : www.langue-française.org.

La **délégation de la Charente-Maritime**, présidée par **Christian Barbe**, a organisé quatre défis d'orthographe en 2022, suivis d'une collation au Relais du Bois Saint-Georges à Saintes.

En 2022, la **délégation du Cher** et son dynamique président, **Alain Roblet** ont conduit quatorze actions, dont l'organisation du Plumier d'argent pour les élèves sélectionnés au Plumier d'or ; une animation ludique lors de la venue de professeurs moldaves ; la communication avec les médias écrits et radiophoniques locaux ; la participation au Forum des associations et à plusieurs Salons du livre ; une dictée pour le Téléthon ; un pique-nique annuel ; elle poursuit la vente de son livre *En français correct*, participe à la candidature de la Ville de Bourges comme capitale européenne de la culture 2028 et a rédigé une lettre type contre l'emploi de l'écriture inclusive.

La **délégation de Franche-Comté** a élu un nouveau président, **M. Jean-Marie Meyer**. L'arrivée de la nouvelle équipe a permis de recentrer les actions de l'association sur sa raison d'être : la vie associative et la défense de la langue française. Les contacts ont été multipliés avec les adhérents en partageant l'information, les projets et en proposant des activités à caractère culturel. Concernant le Plumier d'or, la délégation a obtenu le meilleur score d'inscriptions depuis cinq ans.

La **délégation du Gard**, présidée par **Alain Sulmon**, a tenu un stand aux Salons du livre d'Alès, de Barjac, Junas, Saint-Ambroix et Vézénobres. Elle a organisé des soirées littéraires à Uzès en janvier, mars et octobre 2022.

La **délégation de Haute-Normandie**, présidée par **Carl Edouin**, va relancer ses activités en 2023 et mener une campagne de sensibilisation à la langue française auprès des collectivités locales.

La **délégation des Hautes-Pyrénées** a élu une nouvelle présidente, **M^{me} Françoise Omer**. L'association a repris ses réunions mensuelles et va relancer sa dictée annuelle.

Sandrine Mage, présidente de la **délégation du Lot**, nous signale que des rencontres mensuelles ont eu lieu pour partager lectures et jeux sur la langue française. Une lettre trimestrielle, fort appréciée, est éditée. Les rubriques ont toutes un lien avec la langue ou la littérature françaises. Elle est diffusée aux délégations par DLF-Paris. La délégation a organisé une journée concert et repas avec l'association Racines d'Alvignac pour se faire connaître.

La **délégation de Lyon** a élu une nouvelle présidente, **M^{me} Françoise Michel**. Elle a organisé une dictée au printemps et une autre en automne. Celles-ci ont été suivies de jeux littéraires ; une visite guidée de l'ancien hôpital de l'Hôtel-Dieu de Lyon a eu lieu ; un stand DLF a été tenu lors de la Journée des associations.

Les actions notables de la **délégation de Paris et Île-de-France**, que préside **Marc Favre d'Échallens**, consistent en des interventions auprès des médias rappelant le bon usage de la langue française ainsi qu'une participation mensuelle sur Radio Courtoisie mettant en avant les actions des associations de défense et de promotion de la langue française, et notamment de DLF.

Philippe Reynaud, président de la **délégation des Pays de Savoie**, poursuit avec les membres de la délégation une politique offensive pour faire respecter la loi Toubon. Le conseil d'administration a été élargi à dix membres. Une action a été engagée auprès

des présidents des conseils départementaux de Savoie et Haute-Savoie pour qu'une clause soit introduite dans les demandes de subvention exigeant des associations qu'elles ne fassent pas usage d'anglicismes. Un recours devant le tribunal administratif a été engagé contre la Ville de Cluses pour l'anglicisme « *Miam street food festival* ». Un rapprochement a été opéré avec la délégation régionale de la Fédération France-Québec.

Le dynamique président de la **délégation de Suisse**, **Aurèle Challet**, a lancé une offensive contre les anglicismes et l'écriture inclusive. Cette campagne de sensibilisation a été accompagnée d'actions et de présence sur le terrain dans le cadre de diverses manifestations culturelles telles que Le livre sur les Quais, à Morges, et le Salon du livre à Genève ». Un site internet est en préparation.

La **délégation de Touraine** a élargi et renouvelé son conseil d'administration avec l'arrivée de cinq nouveaux membres. L'année 2022 a été marquée par de nombreuses actions croisées avec de nouvelles associations et institutions. La délégation a ainsi participé successivement au prix La plume et l'épée, organisé par l'armée de Terre, au Festival des langues à Tours. Le président, **Philippe Le Pape**, a donné de nombreuses conférences, notamment à l'auditorium de la bibliothèque de Tours avec la participation de Touraine-Québec.

L'ADELFY (Association de défense et d'étude de la langue française de l'Yonne), **délégation de l'Yonne**, a été créée, sous l'impulsion d'**Ange Bizet**, président-fondateur. De nombreuses conférences ont eu lieu, notamment l'une sur « Les irréductibles mots gaulois dans la langue française ». Des interventions ont été faites dans les médias écrits et radiophoniques locaux. La délégation a noué de nombreux partenariats avec des associations locales et nationales, ce dynamisme a permis de recueillir dès la première année trente-trois nouvelles adhésions qui s'ajoutent aux adhérents de l'Yonne. Belle réussite.

Un remerciement chaleureux est adressé à tous les membres des délégations qui par leur dynamisme contribuent au développement et à la défense de notre patrimoine linguistique au travers de la langue française.

Philippe Le Pape

Correspondant des délégations

Déjeuner et prix 2023

Le 1^{er} avril, à l'issue de l'assemblée générale (voir p. II), nous nous sommes retrouvés dans l'un des salons du palais du Luxembourg pour déjeuner et assister à la remise de deux prix par notre **président Xavier Darcos**, chancelier de l'Institut : le Prix du rayonnement de la langue française et le prix Richelieu.

Le Prix du rayonnement de la langue française 2023 a été décerné au CAVILAM - Alliance française, représenté par **Michel Boiron**, qui l'a dirigé de 1997 à la fin de l'année 2022, et **Grégory Lasne**, son nouveau directeur.

– Le prix Richelieu 2023, destiné cette année à un journaliste de la presse écrite, a été attribué à **Jean-Michel Djian**, éditorialiste à *Ouest-France*. Le discours de notre président (dont nous publierons des extraits dans le prochain numéro) ainsi que ceux de Michel Boiron (voir p. 60) et de Jean-Michel Djian furent longuement applaudis. **G. M.-V.**

Nouvelles des délégations

CHER

Du **président Alain Roblet** : « *Prochaines animations au cours du 3^e trimestre :*

– *dimanche 2 juillet au centre socioculturel Maël-Guichard à Aubigny-sur-Nère : participation au Salon du livre ;*

– *vendredi 14 juillet à Menetou-Salon : animation culturelle ludique “Testez votre français” avec un jeu pour les adultes et un jeu pour les juniors ;*

– *fin août ou début septembre : pique-nique annuel avec animations ludiques autour de la langue française. Le site sera choisi au cours de l’été ;*

– *samedi 9 septembre après-midi à l’espace Jean-Zay à Saint-Martin-d’Auxigny : participation à la Fête des associations de la Communauté de communes des Terres du Haut Berry ;*

– *dimanche 10 septembre, aux Rives d’Auron à Bourges : participation à la Fête des associations. Salons du livre et Fête des associations permettent la présentation de DLF et la vente de notre livre En français correct. »*

FRANCHE-COMTÉ

Le **président Jean-Marie Meyer** nous écrit : « *Le conseil d’administration garde le cap choisi en 2022 de développer la vie associative de la délégation afin de pouvoir agir effectivement pour la préservation et le rayonnement de la langue française en Franche-Comté.*

Monique Janin-Moreaux nous a quittés. Elle avait bien sa place dans la délégation comtoise. Elle aimait notre belle langue et appréciait particulièrement la revue trimestrielle de DLF. Nous présentons à sa fille et à sa famille nos condoléances.

HAUTES-PYRÉNÉES

De la **présidente Françoise Omer** : « *Après trois ans d’interruption due à la pandémie et aux changements survenus dans le bureau de la délégation en 2022, nous avons pu, le 5 avril dernier, rééditer la dictée annuelle. Accueillie dans un lycée professionnel de Tarbes, cette manifestation s’est parfaitement déroulée, avec près d’une quarantaine de participants qui ont apprécié tout l’humour de notre ami Jean-Pierre Colignon dans une de ses dictées truffées de difficultés (nous avons choisi « Cycliste en quête d’un tandem »). Encouragés par le succès de ce concours, nous nous proposons, avant la coupure estivale, de renouveler l’expérience cette fois-ci à Lannemezan, situé à l’est du département : nous voulons offrir aux habitants éloignés de Tarbes l’occasion de vérifier leur maîtrise du français dans une ambiance conviviale. »*

LOT

La **présidente Béatrice Quillerou** nous signale : « *1. Dimanche 9 juillet : journée à la Source Salmière (Alvignac) en collaboration avec l’association Racines d’Alvignac.*

• *Affichage d’extraits de Sylvain Tesson et de Raymond Devos.*

• *Atelier d’écriture sur le thème de la source.*

• *Jeu d’association de mots rares et de leurs définitions.*

• *Lecture d’extraits de Colette.*

• *Concert de guitare et violon (sous réserves).*

• *Chansons sur le thème de l’eau.*

2. Courant juillet : parution de notre Lettre trimestrielle numéro 7.

(Suite p. VIII.)

Le Plumier d'or 2023

I. Dans le texte suivant se trouvent de nombreux mots anglais; donnez un équivalent français à ceux qui sont soulignés :

Mon frère a postulé pour un job (.....) d'été au club de volley-ball. Il doit recevoir la réponse par courriel; je lui ai dit de vérifier les spams (.....) ou d'appeler dans quelques jours : parfois il y a des bugs (.....). Il rêve de devenir coach (.....) sportif, ce qui est un beau challenge (.....).

____ sur 5

II. Évitez les pléonasmes! Barrez l'expression répétitive, en suivant l'exemple :

~~coloriez en couleurs le dessin~~ - coloriez le dessin

1. Montez en haut – montez au grenier.
2. Un mauvais rêve – un mauvais cauchemar.
3. Un faux prétexte – un mauvais prétexte.
4. Un ordre impératif – un ordre impérieux.
5. Commémorer le souvenir de Napoléon – commémorer un événement.

____ sur 5

III. Écrivez l'infinitif des verbes soulignés :

1. Nous peignons le mur de ma chambre.
2. Nous peignons les cheveux de nos poupées.
3. Il aurait fallu que Pierre plût davantage à ses amis pour être invité.
4. Dimanche dernier, il plut à verse toute la soirée !
5. Il aurait fallu que la foule se tût pour entendre la chanteuse.
6. Le laboureur se tue au travail.
7. Ce blouson vaut très cher.
8. Je me souviens de ma grand-mère moulant le café.
9. Le sculpteur se salit les mains en moulant le plâtre de sa statue.
10. Tire la bobinette, la chevillette cherra.

____ sur 20

IV. Récrivez les phrases suivantes à la voix passive lorsque cela est possible, en conservant les temps :

1. Le facteur apporte les lettres recommandées.
.....

2. La sonnerie du téléphone m'a réveillé.
.....

3. Le rédacteur en chef du journal refusa tous les articles proposés.
.....

4. Il se souvenait de son passé.
.....

5. Le public avait boudé les deux films primés à Cannes.

_____ sur 10

V. Sur le modèle de « Je chante », remplissez les dix cases numérotées du tableau suivant :

Je chante	J'ai chanté	Je chantai	Que je chante	Je chanterais
Tu fais		1.	2.	3.
Il faut	4.		5.	6.
Nous prévenons	7.	8.	9.	10.

_____ sur 10

VI. Répondez aux questions suivantes :

1. Quel est le vote, en démocratie, auquel il est demandé de répondre par oui ou par non?
2. Qui est le compositeur de l'opéra *Carmen*?
3. Quel est le nom du célèbre avare de Molière?
4. Nommez trois pays ayant une frontière commune avec l'Ukraine :
.....
5. Trouvez l'intrus : violon – contrebasse – alto – hautbois – harpe.
6. Entourez le nom du peintre qui n'est pas un impressionniste : Monet – Delacroix – Pissarro – Sisley.
7. Quels sont les quatre pays qui composent le Royaume-Uni?
.....
8. Qui a illustré l'histoire du *Petit Nicolas* de Goscinny?
9. Comment s'appellent les deux assemblées qui composent le Parlement français dans la Constitution de la V^e République?
.....
10. Comment s'appelle le père glouton de Pantagruel?

_____ sur 10

VII. Dans cet extrait de *Knock ou le Triomphe de la médecine*, comédie en trois actes de Jules Romains, une dame, tombée d'une échelle, consulte le médecin. Voici le traitement que celui-ci lui prescrit :

« ... Vous vous coucherez en arrivant. Une chambre où vous serez seule, autant que possible. Faites fermer les volets et les rideaux pour que la lumière ne vous gêne pas. Défendez qu'on vous parle. Aucune alimentation solide pendant une semaine. Un verre d'eau de Vichy toutes les deux heures, et, à la rigueur, une moitié de biscuit, matin et soir, trempée dans un doigt de lait. Mais j'aimerais autant que vous vous passiez de biscuit. Vous ne direz pas que je vous ordonne des remèdes coûteux ! À la fin de la semaine, nous verrons comment vous vous sentez. » (Acte II.)

Répondez aux questions suivantes :

1. Relevez les deux verbes à l'impératif, mettez-les à la première personne du pluriel de l'impératif :

2. Que veut dire le médecin avec l'expression « j'aimerais autant que » ?
« je ne voudrais pas », « j'exige », « je préférerais »
Entourez la plus proche des propositions ci-dessus.
3. Le médecin demande-t-il à sa patiente de revenir ? citez le texte :
.....
4. Quelle est l'alimentation autorisée ?.....
.....
5. Quel est l'auteur de théâtre du XVII^e siècle qui a critiqué les médecins dans ses comédies ?

_____ sur 10

VIII. Expression écrite : à la place de la patiente du docteur Knock, que feriez-vous ?
(20 lignes environ) :

_____ sur 30

(Suite de la p. V.)

3. Jeudi 21 septembre : participation à une rencontre, à l'initiative de l'association Les Tours de Martel, au château de Curemonte (Corrèze) où Colette a passé quelque temps.

Nous proposerons entre autres une lecture commentée de textes sur la fille de Colette, Bel-Gazou, qui a vécu à Curemonte. Nous évoquerons aussi les différentes demeures de l'écrivaine. »

PAYS DE SAVOIE

Du **secrétaire Lucien Berthet** :

« - Suivi des recours contentieux engagés contre la Ville de Cluses (74), en 2022, et contre Pôle emploi, cette année, pour abus systématiques d'anglicismes dans leur communication et dans leurs activités, en contradiction avec les obligations découlant de la loi Toubon.

- Projets de recours gracieux et, si nécessaire, contentieux, auprès des conseils départementaux des deux départements savoyards pour que soit introduite une clause d'engagement à respecter la langue française dans les formulaires de demande de subvention. La prolifération des

appellations en anglais, ou franglais, dans les manifestations soutenues financièrement par les départements est en contradiction totale avec la loi, notamment avec l'article 15.

- Poursuite du partenariat avec le collectif Oser le français, auquel DLF a adhéré ; actions communes si elles sont validées par nos administrateurs et compatibles avec notre propre programme.

- Poursuite de la concertation avec les associations membres du Haut-Conseil, dont la Fédération France-Québec/Francophonie actuellement très engagée dans la défense de notre langue.

- Nous préciserons ce programme lors de la prochaine réunion de bureau et CA prévue au plus tard début juillet.

TOURAINES

Le **président Philippe Le Pape** nous écrit : « La délégation participera au salon de La Plume et l'Épée sous le haut patronage de l'armée de terre, le samedi 16 septembre à l'hôtel du grand commandement à Tours. »

In memoriam

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès d'Odile Chauvel, qui fut, de 2003 à 2009, la dévouée secrétaire de notre association. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et plus particulièrement à ses deux enfants.

Tribune

Message de l'un des neuf membres de DLF, adhérents depuis quarante ans, regrettant de ne pouvoir venir à l'assemblée générale le 1^{er} avril (voir p. II).

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons lu votre lettre nous annonçant qu'il y avait quarante ans que nous étions adhérents à DLF. Nous ne nous doutions pas qu'il y avait si longtemps. À l'époque, nous enragions de voir le franglais tout envahir. Mais que faire ? Et tout à fait par hasard, nous avons découvert votre association. Nous nous sommes précipités pour adhérer et contre-attaquer. Nous sommes très flattés d'apprendre que le conseil d'administration a décidé de nous honorer publiquement. Quel honneur ! Nous n'avons aucun mérite, si ce n'est d'être encore en vie. Hélas, ces quarante ans indiquent que nous ne sommes plus jeunes : quatre-vingt-treize et quatre-vingt-six ans. On n'arrive pas à un âge avancé sans quelques dégâts. Nous avons du mal à marcher et ne quittons pas

notre village. Le regretté Jean d'Ormesson, à la fin de sa vie, disait qu'il avait un pied dans la tombe, mais l'autre qui s'agitait encore. Nous sommes logés à cette enseigne. C'est toujours avec plaisir et profit que nous lisons *Défense de la langue française*. Bravo, et continuez. Oui il faut lutter pour défendre notre langue. Un linguiste disait que la langue est l'âme d'un peuple. Si nous ne réagissons, nous perdrons notre âme. L'historien Max Gallo, fils d'émigrés italiens, a écrit un livre intitulé *Fier d'être français*. Nous aussi soyons fiers. Il y a un grand laisser-aller un peu partout, à la radio, à la télévision, les enseignes des boutiques, le parler. À quelle occasion, ou quel sujet le général de Gaulle a dit : « *Peu à peu, nous prenons l'habitude du recul et de l'humiliation, à ce point qu'elle devient une seconde nature.* » [...] Merci encore de nous honorer. Continuez à œuvrer comme vous le faites pour notre langue. Vive Défense de la langue française.

Henri Cluzel

Changement d'adresse

La Poste nous retourne fréquemment des exemplaires de notre revue avec la mention NPAI (N'habite pas à l'adresse indiquée). Ces retours sont dus à des changements de domicile non signalés par nos abonnés.

C'est pourquoi nous remercions ceux d'entre vous qui sont amenés à déménager de nous signaler au plus tôt leur nouvelle adresse ainsi que leur adresse électronique :

- * Par lettre à Défense de la langue française, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris
- * Par courriel à dlf.paris@club-internet.fr
- * Par téléphone au 01 42 65 08 87.

Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons.
 Citons Éveline Bodin-Udron, Martin Braunstein, Marie-France Castelain,
 Marcel Chapeland, Jean Diet, Christian Dulcy, Marie-Catherine d'Hausen,
 Claude Lafargue, Valérie Lannes, M. et M^{me} Robert Larue,
 Jean Lassalle-Caraby, Jeannine Leroy, Corinne Mallarmé-Mazzocchi,
 Michel Reynaud, Anne Rosnoblet, Éliane Vernon, Philippe Wlodyka.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Trouvez l'auteur (p. 32)

Il s'agit de Rimbaud et du poème XXII des *Illuminations* : « Aube » (1872 ou 1873), transmis par Françoise de Oliveira.

Solution des mots croisés (p. 33)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	A	R	G	U	M	E	N	T	E	R
2	V	E	R	T	I	C	A	U	X	
3	O	T	A	I		O	G	R	E	S
4	C		C	L	O	N	E		M	U
5	A	M		I	S	O	R		P	C
6	T	A	M	T	A	M		I	L	E
7	E	X	T	A	S	I	E	R	A	S
8	S	I		I		Q	U	A	I	
9		M	E	R	O	U		I	R	E
10	D	E	M	E	N	E	S		E	S

À noter dans votre agenda :

Déjeuner d'automne : jeudi 12 octobre 2023.

**Notre invité d'honneur sera Jean-Joseph Julaud,
 pour son *Petit Manuel à l'usage de ceux qui doutent*
 (voir *DLF* n° 286, p. 64).**

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Dans une nouvelle édition, **François Verschaeve** a enrichi son répertoire de titres de musique classique *What's What in Titles of Classical Music... and beyond*. Parmi les 30 000 œuvres répertoriées, cet ouvrage de référence comporte de nombreux titres en français. (Di-Arezzo, 520 p., 49 €).

– Dans *Nos corps, nos neurones, nos moi, nos vies* (Les 3 colonnes, 2022, 202 p., 17 €), **Mireille Cazal** démontre l'importance des neurosciences dans notre vie. Dans l'addendum, elle s'élève contre la féminisation des noms. Citant le *cafetier* et la *cafetière* ou le *mandarin* et la *mandarine*, elle explique : « *Les mots sont masculins ou féminins, ou les deux (dentiste), leur genre n'est pas à modifier; n'attribuons pas au genre des mots une valeur de domination sexiste.* »

– Sous le titre « Un moment avec MM. Barrès, Renan et Beauclair », **Michel Mourlet** signe l'« Avant-propos » d'une réédition d'un petit livre de Maurice Barrès : *Huit jours chez M. Renan* (France Univers, 104 p., 10 €).

– **Alain Ripaux** nous signale que le numéro 8 de sa *Revue*

francophone d'information est consacré à René Lévesque, « ancien Premier ministre souverainiste du Québec ».

MÉDIAS

– La *Revue Défense nationale* (n° 856) donne la parole à **Denis Fadda**, président de La Renaissance française, qui a pour objet de faire rayonner la francophonie et ses valeurs humanistes. Il rappelle l'importance de la langue française autour de laquelle s'est édifiée la communauté informelle de la francophonie ainsi que des « communautés francophones dispersées ». Il cite de nombreux écrivains étrangers qui ont choisi la langue française : François Cheng, Dai Sijie, Ismaïl Kadaré, Andreï Makine, Akira Mizubayashi...

– *Lire Magazine littéraire* de février interroge **Florent Charbonnier**, fondateur de Caraïb éditions. Sise à Marie-Galante, cette maison d'édition publie, entre autres, des inédits de grands auteurs des outre-mer, déjà reconnus dans le monde francophone, ainsi que des auteurs décédés que les grands éditeurs ont cessé de publier.

– *Le Figaro* (10 mars) fait l'éloge de **Stève Gentili**, président international du

Forum francophone des affaires et ardent défenseur de la langue française. Le président de la BRED s'est vu remettre la croix de grand officier dans l'ordre de la Couronne par l'ambassadeur de Belgique en France, au titre de son action en faveur de l'usage du français en entreprise.

– **France Bleu** (22 mars) a reçu **Ange Bizet** pour annoncer « Une conférence et deux concerts dans le plaisir de la langue française », organisés les 30 et 31 mars par l'Association de défense et d'étude de la langue française de l'Yonne (ADELFY), et par Entre Nous et Animations chevannaises.

– **Bruno Fuchs**, député, secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, et **Christian Philip**, président du Réseau international des maisons de la Francophonie, ont publié le 23 mars dans *FigaroVox* une tribune intitulée « La Francophonie ne séduit plus, redoublons d'efforts ! » Ils relèvent que nos partenaires étrangers critiquent notre manque d'ambition pour la langue française. Pour les auteurs de la tribune, le sommet de la Francophonie de 2024 doit être l'occasion

d'insuffler un nouvel élan et de poser les bases d'une véritable zone politique et économique francophone.

– Dans *Le Figaro* du 23 mars, **Dorian Grellier** cite le quotidien belge *Le Soir*, selon lequel le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a pris un arrêté mettant en place des épreuves obligatoires « *sur la maîtrise approfondie de la langue française* » à l'entrée en master des futurs enseignants.

– **France 2** (14 avril) signale que **Rachid Santaki**, fondateur de la Dictée géante (voir *DLF* n° 287, p. 67), a animé le 1^{er} avril l'édition 2023 de la Dictée mantaise qui a réuni, à Mantes-la-Jolie, plus de 300 participants.

– Dans son supplément *Le Club du droit*, le *Journal du Dimanche* (30 avril) consacre un article au débat qui a eu lieu, lors du dernier Conseil supérieur du notariat, entre **Benjamin Moron-Puech**, professeur de droit privé, et le philosophe **Sami BIASONI**. Le premier défend l'inclusivité et le point médian, réclame de la place pour l'expérimentation et des moyens pour la recherche. Le second rappelle que « *le masculin générique est un neutre* » et que les défenseurs de l'écriture dite « inclusive » privilégient « *la forme du discours au détriment du discours lui-même* ».

– Dans le même numéro, la vice-présidente du CSN, **Laurence Leguil**, évoque la place éminente de la langue française dans les instances internationales du notariat. Le français est l'une des langues officielles du Conseil des notariats de l'Union européenne (avec l'anglais) et de l'Union du notariat international (avec l'anglais et l'espagnol). Le français est toujours utilisé lors des réunions de travail et tous les documents officiels et comptes rendus sont adressés dans notre langue.

FÉLICITATIONS

– Le 20 mars, notre administratrice **Anne Rosnoblet** a eu les honneurs du journal télévisé de 8 heures de **France Info**. On l'a vue « *traquer les anglicismes sur les façades des commerces* » et y apposer des autocollants « Non au tout-anglais ! » Il s'agit d'appeler au respect de la loi du 4 août 1994, qui rend obligatoire l'emploi de la langue française pour toute publicité.

– **Jean-Marc Schroeder** a été interrogé, le 19 mars, par **Thierry Cabannes** au journal de midi de **CNews**. Notre administrateur a donné des explications sur la loi Toubon quant au dépôt de requêtes contentieuses par le collectif Oser le français – dont fait partie DLF – contre des collectivités ou établisse-

ments publics pour non-respect de ladite loi.

– **Jean Pruvost** a donné une conférence sur le vin, la bière, le champagne et le cidre à Joigny, le 20 avril, pour l'ADELFY. Cette conférence a été précédée d'un passage à **France Bleu Bourgogne** et d'un entretien avec **Laurent Delahousse** sur **France 2**.

– *L'Express.fr* (13 mars), pour « Sur le bout des langues », **Michel Feltin-Palas** s'appuie sur l'ouvrage de **Jean Pruvost** *La Politesse. Au fil des mots et de l'histoire* (voir *DLF* n° 285).

ON NOUS CITE

– **Famille chrétienne** (18 au 24 mars) présente la Plume d'or, notre concours destiné aux étudiants des Alliances françaises, et fait l'éloge de nos actions et de nos combats.

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– L'association Rencontres européennes europoésie que préside **Joël Conte-Taillasson** a publié l'*Anthologie Europoésie 2022 « Jeunes »*, qui contient les poèmes des participants au concours Europoésie UNICEF 2022. L'association organise un concours de poésie, conte et nouvelle, au profit du comité de Paris de l'Unicef. Ce concours est ouvert à tous les poètes francophones, jusqu'au 20 octobre 2023. Thèmes : « L'enfance : aide et protection », et thème libre.

– Ange Bizet, président de l'ADELFY, a donné, le 23 mars, une conférence à l'Université pour tous de Bourgogne sur le thème « Manipulation de la langue et idéologie ». Il s'est livré à un examen, d'un point de vue linguistique, du traitement des sujets sensibles ou qui font débat.

– Chaque mois, dans *Lire Magazine littéraire*, Bruno Dewaele signe des articles toujours instructifs et amusants, dans les pages titrées « La langue française ».

AUTRES PUBLICATIONS

– Le bulletin de liaison (n° 41) de la Société des auteurs et poètes de la francophonie, désormais numérique, a été rebaptisé *La Ronde poétique*. Les sociétaires sont invités à participer à l'anthologie *FLORILÈGE 2023* à paraître début décembre. Le concours de la SAPF est ouvert jusqu'au 30 juin à tous les amateurs de poésie.

– La page « CULTURE » de *Lectures françaises* (n° 789), sous-titrée « Défense de la

langue française », traite du verbe *enjoindre*. Verbe transitif indirect, il doit donc obligatoirement être suivi de *à* ou *de*. « On enjoint à quelqu'un de faire quelque chose. »

PÉTITION

– Le collectif Oser le français vous propose de signer sa pétition contre l'abus des anglicismes ! : <https://www.mesopinions.com/petition/art-culture/renforcons-appliquons-loi-face-deferlement-anglicismes/205904>.

P. G. et G.M.-V.

Communiqué

Tapis rouge 2023 pour un ministre québécois

Réuni chez Lipp, le 25 avril 2023, le cercle du Tapis rouge de l'académie de la Carpette anglaise a décerné son grand prix, destiné à distinguer une personnalité ou une entreprise pour son action en faveur de la langue française.

Le grand prix a été attribué à Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice du Gouvernement québécois, qui a obtenu le vote, le 24 mai 2022, de la loi linguistique 96, qui renforce la grande « Loi 101 » et qui a, en outre, lancé sous la Coupole de l'Académie française un appel à la France pour que ses autorités restaurent la primauté du français en France.

Le jury a décerné une mention spéciale aux cafés qui, à l'instar du café Le Village d'Auteuil à Paris, ont remplacé la mention « *Happy Hours* » par « Heures heureuses », souhaitant qu'ils fassent école à travers la France.

Eugénie Bastié, Paul-Marie Coûteaux, Philippe Deniard, Benoît Duteurtre, Marc Favre d'Échallens, Yves Frémion, Guillemette Mouren, Natacha Polony, Albert Salon, Marie Treps, Ilyes Zouari, sont membres du jury du Tapis rouge ainsi que les associations suivantes : Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), le Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique (COURRIEL), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC).

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org

L'adhésion et le règlement peuvent être faits à partir
du site de l'association.

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

.....
déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

..... Vous avez connu Défense de la langue

Services que vous pourriez rendre à française par :

l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)

FRANCE

HORS DE FRANCE

Bienfaiteur et mécène

à partir de 100*

à partir de 100

**Cotisation
et abonnement**

46*

49

**Cotisation couple
avec abonnement**

49*

52

**Cotisation
sans abonnement**

27*

27

Abonnement seul

38

44

Jeune (cotisation et abonnement)
(moins de 26 ans)

10

15

Abonnement groupé

75

80

(une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)

*** Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).**

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Amin Maalouf, Erik Orsenna,
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel
honoraire.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousselet; MM. Élie Bzoura,
Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholz, Simon Berenholz,
Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret,
Louis Verchère.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert,
président;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer,
président.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman,
présidente.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe, président;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président;
M. Claude Langlois,
vice-président;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M. Jean-Marie Meyer,
président;
M^{me} Claude Adgé,
vice-présidente;

Gard :

M. Alain Sulmon, président.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini,
linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la
Francophonie ; Bruno Delmas, président honoraire de
l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi,
ancien sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et
écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand,
journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à
la Sorbonne ; M^{me} Joëlle Garriaud-Maylam, sénatrice des
Français de l'étranger ; MM. Jacques Le Cornec, ancien préfet ;
Jacques Legendre, ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni
Dotoli, universitaire et écrivain ; M^{me} Lise Gauvin,
universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de
l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem,
écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ;
Hippolyte Wouters, avocat au barreau de Bruxelles et
écrivain, Heinz Wismann, philosophe et philologue.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin,
président.

Hautes-Pyrénées :

M^{me} Françoise Omer,
présidente ;
M^{me} Jacqueline Cathala,
vice-présidente.

Lot :

M^{me} Béatrice Quillerou,
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Françoise Michel,
présidente ;
M^{me} Yvonne Excoffon,
vice-présidente.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Saïd Serbouti,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Aurèle Challet,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Yonne :

M. Ange Bizet, président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *La Conversation*, d'Henri Matisse, entre 1908 et 1912 (musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg).

Citation de la couverture : in *La France contre les robots* (1944).

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, André Choplin, Pierre Dérat, Jacques Groleau, Pierre Gusdorf, Pierre Logié, Joseph de Miribel et Éric Thirion.

Objectifs

de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale, et la Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

